

Univerzita Palackého v Olomouci

Filozofická fakulta

Katedra romanistiky

**« Les méthodes du transfert de la propriété nationale
dans le secteur privé après 1989. »**

Auteur du mémoire : Irena Hrdličková

Tuteur du mémoire : Michel Viland

2009

P r o h l á š e n í

**Prohlašuji, že diplomovou práci na téma
„Les méthodes du transfert de la propriété nationale dans le secteur
privé après 1989“**

jsem vypracovala samostatně.

**Použitou literaturu a podkladové materiály
uvádím v příloženém seznamu literatury.**

V Olomouci dne 17. prosince 2009

Podpis

En préambule, je souhaiterais adresser ici tous mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont ainsi contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Tout d'abord à Monsieur Michel Viland, directeur de ce mémoire, pour l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer et sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour. Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Guillaume Courtois, qui m'a beaucoup aidé avec la correction du mémoire.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire, surtout à Monsieur Martin Apeltauer qui a réussi à me motiver à terminer dans le délai.

Anotace

Tato diplomová práce se věnuje problematice převodu znárodněného majetku komunistickým režimem zpět do rukou soukromého sektoru po revoluci v listopadu 1989, procesu, kterým po rozpadu Sovětského svazu prošly všechny jeho bývalé republiky. Cílem práce je analýza jednotlivých metod privatizace použitých tehdejšími politickými vůdci a jejich vliv na vlastnické struktury, které vznikaly jako výsledek privatizačního procesu. Na základě popisu výchozí situace české ekonomiky v momentě přechodu od plánované k tržní ekonomice se snaží o rozbor postupu privatizace, detailně se věnuje malé, velké a kupónové privatizaci, stejně jako restitucím, které po roce 1989 vyvolaly nemálo sporů. Třetí a poslední kapitola se věnuje některým problémům, které v průběhu a nebo po skončení privatizačního procesu vznikly a do jisté míry ovlivnily pohled české společnosti na celý tento proces.

Résumé

Ce rapport intitulé « Les méthodes du transfert de la propriété nationale dans le secteur privé après 1989 » a pour objectif de présenter une description cohérente et complète du processus qui a marqué au début des années 1990 tous les pays d'Europe centrale et orientale – les privatisations de la propriété nationalisée. Le mémoire est divisé en trois parties : la première porte sur la situation de départ de l'économie tchèque; la deuxième est consacrée aux méthodes particulières de la privatisation et à une description de tout le processus de transfert de la propriété nationale ; certains problèmes qui ont fortement influencé l'opinion de la société tchèque sur cette période sont enfin traités dans le troisième chapitre.

L'analyse de la situation économique et politique de l'Etat tchécoslovaque essaie tout d'abord de démontrer qu'il était nécessaire d'accéder très vite à une restructuration des éléments particuliers de l'économie, des institutions administratives et même à un changement de la mentalité faussée par le régime communiste. Dans ce chapitre, la conception économique de la transformation est présentée pour expliquer pourquoi les décideurs ont opté pour l'approche néolibérale et non pour la stratégie gradualiste. Le phénomène nommé « voie tchèque », qui a fortement influencé le choix des méthodes de la privatisation, est aussi abordé dans cette partie.

Le chapitre suivant porte sur le transfert de la propriété nationale dans le secteur privé. Le rôle du Fonds du patrimoine national dans le processus de privatisation est ainsi étudié. Les méthodes utilisées lors de ce processus correspondent à la conception de « thérapie de choc », où la vitesse de transfert a prédominé sur le choix réfléchi et plus lent de nouveaux propriétaires de la propriété privatisée. Le chapitre nous présente donc la petite et la grande privatisation, ainsi que les restitutions et la méthode non-conventionnelle de la privatisation par coupons d'investissement. Les résultats cités prouvent un succès incontestable du processus et permettent de constater que dès 1995 le transfert a été accompli.

Le dernier chapitre a pour objectif de décrire certains problèmes qui sont apparus lors du processus et surtout après son achèvement. La crise du secteur bancaire et son impact sur la situation financière des nouvelles entreprises, le rôle des fonds

d'investissement sont donc mentionnés afin de décrire la situation malsaine de l'économie tchèque à la sortie de la transformation.

Table de matières

Introduction	7
1. La situation économique de la République tchèque au début des années '90	9
1.1. La situation de départ	9
1.1.1. Les atouts de l'économie tchécoslovaque	10
1.1.2. Les points faibles de l'économie tchécoslovaque	11
1.1.3. Le besoin de changer	13
1.2. La scène politique au moment de la révolution	14
1.3. Conception économique de la transformation	15
1.4. La question de la vitesse du transfert de la propriété nationale	18
1.5. « La voie tchèque »	20
1.6. Le rôle du gouvernement dans le processus de privatisation	22
1.6.1. Première variante	22
1.6.2. La deuxième variante	23
2. Le processus de la privatisation en République tchèque : les méthodes et leurs issues	25
2.1. Le Fonds du patrimoine national et son rôle dans le processus de privatisation	27
2.1.1. La mission du Fonds dans le processus de privatisation	29
2.1.2. Le rôle de désendettement de la sphère d'entreprise	31
2.2. Chronologie de la privatisation	32
2.3. Les méthodes de privatisation de la propriété tchèque utilisées lors du processus de la transformation vers l'économie de marché	34
2.3.1. La description de la première méthode : la « petite » privatisation	34
2.3.1.1. <i>Le déroulement des ventes aux enchères</i>	35
2.3.1.2. <i>La notion d'une unité de production à définir</i>	37
2.3.1.3. <i>Le succès relatif de la petite privatisation</i>	37
2.3.1.4. <i>Les principaux problèmes de la petite privatisation</i>	38
2.3.2. La deuxième méthode du transfert de la propriété nationale : les restitutions	38
2.3.2.1. <i>Les trois lois restitutionnelles</i>	39
2.3.3. La troisième méthode du transfert de la propriété nationale la plus importante : la « grande » privatisation	41
2.3.3.1. <i>Naissance d'un marché de capitaux</i>	42
2.3.3.2. <i>Un document fondamental – le projet de privatisation</i>	43
2.3.3.3. <i>Déroulement de la grande privatisation</i>	45
2.3.3.4. <i>Les formes de privatisation utilisées lors de la grande privatisation</i>	46
2.3.3.5. <i>Exemples d'entreprises privatisées</i>	47
2.3.4. La méthode non-conventionnelle : la privatisation par coupons d'investissement	50
2.3.4.1. <i>Mécanisme de la privatisation par coupons d'investissement</i>	51
2.3.4.2. <i>Résultats de la méthode dernière méthode – privatisation par coupons d'investissement</i>	53
2.3.5. Des alternatives à la privatisation par coupons d'investissement	55
2.3.6. D'autres programmes de privatisation	57
2.4. Les privatisations après 1995	58
2.5. Résultat récapitulatif du processus des privatisations	58
3. Les problèmes essentiels liés à la privatisation de la propriété nationale	60
3.1. Le secteur des banques tchèques et son évolution	60
3.2. La légitimité de nouvelles rapports de propriété manquante	61
3.3. Les fonds d'investissement et leur rôle dans les pratiques frauduleuses	62
Conclusion	66

Introduction

Le but de ce mémoire est de décrire de façon logique et claire le processus qui entamé il y a vingt ans, lors de la transition de la République tchécoslovaque et, après sa partition le 1^{er} janvier 1993, de la République tchèque. Ayant amorcé son passage vers le système de marché, le pays a procédé à d'importants changements, dont l'essentiel reposait sur la privatisation de la propriété nationale et la création successive d'un secteur privé. Quelles furent les méthodes et les procédés employés par les dirigeants d'alors ? Et quel était le résultat des méthodes particulières ? C'est ce que nous étudierons dans ce mémoire.

Nous essaierons d'analyser les méthodes individuelles de manière inductive, en procédant d'abord à une description qualitative des circonstances économiques et politiques de la révolution de 1989 pour justifier les événements qui ont suivi. La deuxième partie saisira les démarches entreprises dans le cadre du processus de privatisation. Le texte sera accompagné de graphiques et de tableaux afin de mieux illustrer les faits, et de cadres pour expliquer certains points. La troisième partie comportera une brève description de quelques problèmes nés au cours de la privatisation.

C'est à l'occasion du vingtième anniversaire des événements de la « révolution de velours » en 1989 que ce travail est rédigé. Avec ce recul, nous pouvons donc analyser un phénomène sans précédent qui a touché tous les domaines de la société (l'économie, la politique, la justice, la société, la culture) et qui a eu un impact important sur l'évolution de la « nouvelle » société tchèque. Il s'agit donc d'un sujet trop vaste pour ce type de rapport. Nous ne pourrions traiter que quelques thèmes spécifiques concernant avant tout le domaine économique. Il est nécessaire de mentionner aussi un autre inconvénient : la pression du temps.

La « naissance d'une nouvelle » société tchèque constitue pour moi un thème très intéressant. Son étude me permet de mieux comprendre les événements que j'ai vécus il y a vingt ans, qui présentent une histoire contemporaine de la nation tchèque. Le processus de privatisation suscite souvent des controverses puisqu'il s'agit de la vente de la propriété nationale, au sujet de laquelle les opinions diffèrent. Il était très enrichissant de

découvrir tous les aspects de la privatisation tchèque et surtout les détails de la méthode spécifique – privatisation par coupons d’investissement.

La première partie présentera brièvement la situation économique tchécoslovaque, le résultat des premières élections libres qui a influencé l’évolution des évènements, surtout au début des années 90. Ensuite, nous verrons plus en détails les méthodes de transfert de la propriété nationale dans le secteur privé, leurs résultats, puis les points faibles de tout le processus.

1. La situation économique de la République tchèque au début des années '90

1.1. La situation de départ

Le niveau de développement des pays soviétiques au moment de l'éclatement du bloc communiste était très hétérogène. La République tchèque faisait partie des pays plutôt développés, elle bénéficiait d'une situation macroéconomique relativement stable, d'une position géographique avantageuse et surtout de bases historiques. Les Pays tchèques constituaient en effet la partie économiquement la plus développée de l'Autriche-Hongrie. Après la Première guerre mondiale, le pays a réussi sa reconstruction très rapidement et appartenait au groupe des pays les plus développés encore jusqu'au coup d'Etat communiste en 1948. Néanmoins, une longue tradition de développement capitaliste était sans doute un atout pour réussir la transition économique après 1989 puisque l'opinion nationale était prête à accepter les changements durs qui étaient inévitables.

En comparant avec d'autres pays du bloc de l'ex-URSS, la République tchèque avait une position plutôt favorable. La comparaison des niveaux de produit intérieur brut (PIB) dans certains pays en voie de transformation avec les pays développés (tableau 2) permet d'illustrer cette affirmation. Puisque l'indicateur du PIB est actuellement remis en cause, j'ajoute aussi un tableau comportant des valeurs de l'indice de développement humain établi par le Programme des Nations unies pour le développement.¹

¹ L'**indice de développement humain** ou **IDH** est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990, évaluant le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH est un *indice composite*, calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement: la **santé /longévité** (mesurées par l'espérance de vie à la naissance) ; le **savoir** ou **niveau d'éducation**. Il est mesuré par le *taux d'alphabétisation des adultes* et le *taux brut de scolarisation* ; le **niveau de vie** (logarithme du produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat).

Tableau 1.1. Comparaison des PIB des pays en voie de transformation avec certains pays développés.

	Niveau de PIB / tête (en %, EU = 100%)			
	1989	1990	1998	1999
Slovénie	51	48	50	51
RDA	45	38	44	44
RT	48	47	44	43
Hongrie	36	34	36	37
Slovaquie	36	35	34	34
Pologne	26	23	28	29
Russie	43	41	22	22
Roumanie	28	25	20	19
Bulgarie	26	23	17	17
Ukraine	25	28	11	11
Etats-Unis	100	100	100	100
Autriche	73	75	79	79

Source : Špalda, M. *Formy a průběh procesu privatizace ekonomiky ČR*, 2003, Univerzita Pardubice

Tableau 1.2. L'indice du développement humain

	1985	1990	1995	2000
Etats-Unis	0.909	0.923	0.939	0.949
Autriche	0.878	0.899	0.920	0.940
Slovénie	..	0.853	0.861	0.892
RT	..	0.847	0.857	0.868
Pologne	..	0.806	0.823	0.853
Slovaquie	0.827	0.840
Hongrie	0.813	0.812	0.816	0.844
Roumanie	..	0.786	0.780	0.788
Russie	..	0.821	0.777	..

Source : <http://hdrstats.undp.org/en/indicators/74.html>

1.1.1. Les atouts de l'économie tchécoslovaque

La Tchécoslovaquie, divisée au tournant des années 1992-93 en deux États indépendants, la République tchèque et la Slovaquie, était jusqu'en 1989, avec la République Démocratique Allemande, parmi les pays les plus développés du point de vue économique du Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON). Elle atteignait à peu près 50% du niveau de l'Autriche en termes de produit national brut par habitant mesuré en parité de pouvoir d'achat.

Figure 1.1. Zones commerciales en Europe en 1980



membres de la CEE en bleu

membres de l'AELE en vert

membres du Comecon en rouge

<http://www.answers.com/topic/comecon>

Puisque la politique économique des gouvernements communistes était restrictive, le pays a évité de grands déséquilibres économiques. Les finances publiques étaient plus ou moins équilibrées, il n'y avait presque pas d'inflation et, parce qu'il était interdit par la loi, le chômage n'existait pas au moment de la révolution. Au total, la situation macroéconomique était très favorable au changement, mais il était clair que le réajustement allait nécessiter des restrictions sévères.

1.1.2. Les points faibles de l'économie tchécoslovaque

La politique économique communiste reposait entre autre sur la direction et la planification centrale, et l'Etat intervenait presque dans tous les domaines de l'économie et ne donnait pas la possibilité d'initiative aux entreprises. Il n'y existait quasiment pas de concurrence sur le marché parce qu'elle était considérée comme un gaspillage des facteurs de production. La monopolisation de l'économie était logiquement dominante pour faciliter la direction du centre, les prix sur le marché ne résultaient donc pas de la confrontation de l'offre et de la demande mais étaient fixés par le centre.

Cadre 1.1. **Brève définition de l'économie planifiée**

Économie planifiée: une économie où les choix en matière d'investissement, de production et de fixation des prix sont faits par l'État ou ses organismes habilités. L'économie planifiée s'oppose à l'économie de marché. Dans ce dernier cas, les agents économiques ne sont pas soumis à un plan dessiné par l'État: les biens, les services et les capitaux se transigent en fonction de l'offre et de la demande du marché, y compris le marché boursier.

L'URSS avait une économie planifiée. Tous les cinq ans, un plan quinquennal était formulé pour déterminer le développement économique du pays.

Aujourd'hui, l'opposition entre les deux types d'économie n'est pas aussi tranchée. Si la plupart des économies planifiées ont disparu avec l'éclatement de l'Union soviétique

(1991), la chute du mur de Berlin (1989) et le virage de l'économie chinoise au lendemain de la mort de Mao Tsé-Toung (1976), le principe de l'intervention de l'État comme agent régulateur et planificateur constitue une composante importante de la logique économique moderne. Les partis travaillistes et socialistes (centre gauche et gauche modérée), même s'ils reconnaissent les vertus de l'économie de marché, cherchent à combiner celle-ci avec les avantages de mécanismes d'arbitrage ou d'intervention étatique.

À l'opposé, les tenants du néo-libéralisme -courant conservateur- (droite modérée)-estiment que l'État moderne, bien que nécessaire, pèse souvent un peu trop lourdement dans l'économie et brouille les règles de l'économie de marché. À leurs yeux, un État trop «interventionniste» nuit au développement économique.

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1604>

Cependant, il est évident que le centre n'était pas capable d'anticiper les besoins des consommateurs et, par conséquent, il y avait d'un côté un surplus des biens dont personne n'avait besoin et de l'autre côté un manque des biens demandés. Les rigidités sur le marché furent plus tard des causes d'incapacité de certaines entreprises à réagir aux changements de la demande. Dans ce système, les agents économiques n'étaient guère motivés à atteindre de meilleurs résultats, à employer les facteurs de production plus effectivement que les autres, à chercher de meilleures possibilités de produire et de rationaliser leur production.

Une autre « pierre de construction » de l'économie communiste est la propriété indivisible. Déjà avant de s'être emparés du pouvoir en 1948, les communistes ont systématiquement nationalisé les entreprises, les commerces, les terres et le secteur privé était petit-à-petit étouffé. Au printemps 1948, la nationalisation des entreprises de plus de 50 employés a été achevée, les entreprises ont fusionné, et l'industrie et les services ont été maîtrisés par les entreprises d'Etat et par les coopératives. Dans les années '80, le PNB était constitué à 87% par les entreprises d'Etat, 10% par les coopératives et seulement 2% par le secteur privé.²

Nous pouvons donc constater que les principales faiblesses de ce système qui avait un mauvais impact sur le déroulement de la transition, consistaient en l'absence de motivation des agents économique à innover, à baisser les coûts et à augmenter leur compétitivité. Le niveau de vie et la croissance économique stagnaient donc logiquement. En plus, la structure de l'économie était assez déformée avec un fort accent sur l'industrie

² Žídek, L.,(2006) Transformace české ekonomiky. 1989-2004, Praha, C.H. Beck

lourde, ne correspondant pas du tout aux besoins de la population tchèque et encore moins à la répartition de la production dans l'esprit des théories libéralistes. Le climat moral de la société tchèque a été influencé par la corruption, la propagande soviétique et dans une certaine mesure aussi par le fait que l'Etat tchécoslovaque avait un rôle d' « Etat-providence ».

1.1.3. Le besoin de changer

Les quarante ans de régime communiste ont marqué tous les niveaux de vie de la société tchèque, surtout dans les domaines politique, économique, social et culturel. Et les tensions se sont montrées plus ou moins fortes à tous ces niveaux favorisant le processus de transformation rapide et efficace. Nous pouvons nous attendre à des secousses sociales considérables au moment du démarrage du processus de transition. Or, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était assez élevé en 1989 et par conséquent, un niveau favorable de consommation a aidé à surmonter la réduction de l'efficacité de l'économie et à éviter des conflits sociaux. Le seul obstacle à la transformation efficace pouvait sembler la mauvaise expérience de 1968, où la tentative de réforme économique, le fameux « **Printemps de Prague** », était non seulement sans succès mais en plus était suivi par de sévères répressions de la part de Moscou, qui cherchait à maintenir l'ordre au sein de l'Union soviétique.

Cadre 1.2. Le printemps de Prague : un printemps de quarante années

Le Printemps de Prague est une période de l'Histoire de la Tchécoslovaquie durant laquelle le parti communiste tchécoslovaque a introduit le « Socialisme à visage humain » et a prôné une relative libéralisation. Il débute, le 5 janvier, avec l'arrivée au pouvoir du réformateur Alexander Dubček et s'achève, le 21 août 1968, avec l'invasion du pays par les troupes du Pacte de Varsovie. En avril 1968, Alexander Dubček annonce des réformes qui passent par la mise en œuvre d'un programme d'assouplissement du régime politique en place, en vertu des traditions démocratiques de la Tchéco-slovaquie (affirmation des libertés et des droits fondamentaux en matière d'expressions, de réunions et de déplacements). Il souhaite favoriser le multipartisme, limiter le pouvoir de la police d'Etat et favoriser la reconnaissance, par la Constitution, de l'égalité des nations tchèque et slovaque et par l'évolution du fédéralisme.

...

Les réformes ont aussi un volet économique. Il veut encourager le développement des industries de consommation et de pointe, plutôt que de rester sur le modèle stalinien de développement basé sur l'industrie lourde. On doit combiner l'économie planifiée et l'économie de marché. Le principe de base est de réduire le pouvoir du comité de planification centrale et de donner une plus grande marge de manœuvre aux responsables des entreprises. Celle-ci sont libres de définir leurs objectifs à court terme mais doivent être

rentables et réaliser des profits. L'état doit graduellement doit cesser de verser des subventions et de fixer les prix. L'économie doit s'ouvrir à la concurrence internationale et les exportations doivent être encouragées.

...

L'annonce des réformes entraîne rapidement une montée des critiques contre l'U.R.S.S., la multiplication des clubs politiques et la démocratisation du système. Les conservateurs communistes réclament des mesures répressives. Le parti communiste tchécoslovaque est, en conséquence, partagé en deux groupes. Ces désaccords au sein du parti et surtout l'invasion de 750 000 soldats et de 6 000 chars des armées du Pacte de Varsovie (opération Danube), entre le 18 et le 21 août 1968, empêcheront l'application de toutes ces réformes.

En 1987, le dirigeant soviétique Mikhail Gorbatchev rendra hommage à Dubček et aux principes socialistes à visage humain, au moment où il appliquera la Glasnost et la Perestroïka. Interrogé sur la différence entre le Printemps de Prague et ses propres réformes, il répondra simplement : « 19 années ».

http://asso.franco.slovaque.free.fr/web_acappella/le_printemps-pg.html

Paradoxalement, les cadres communistes eux-mêmes favorisaient la transformation du système, puisque il n'y avait plus de confiance en l'efficacité des structures communistes. Ils se doutaient que le pays, sous le règne communiste, était au bout de ses capacités économiques, et la porte vers la transformation fut ainsi ouverte.

1.2. La scène politique au moment de la révolution

Il est évident que des changements aussi importants du système économique d'un pays doivent être soutenus par un appareil politique fort, ayant la confiance totale des citoyens. L'évolution politique était donc le facteur clé de tout le processus de transformation. Les élections démocratiques représentaient un pilier de la transformation et remplissaient des fonctions très importantes :

- un changement paisible du gouvernement
- permettent un choix des représentants, déterminent les forces des partis qui vont gouverner le pays
- représentent l'opinion public
- donnent la légitimité politique au parlement et au gouvernement, c'est-à-dire le droit d'adopter, de publier et de faire exécuter les lois
- ont un rôle d'asservissement par rapport à la campagne électorale³

³ Spěvák, V. a kol., (2002) Transformace české ekonomiky: politické, ekonomické a sociální aspekty, Praha, Linde nakladatelství

C'est le système de vote proportionnel qui s'est montré comme convenable pour un pays à la démocratie récente succédant à un régime totalitaire. De nouveaux partis politiques se sont créés, les anciens ont recommencé leur activité. Les premières élections démocratiques eurent lieu en République tchécoslovaque au printemps 1990. Švejnar (1997) affirme qu'il s'agissait plutôt d'un référendum décidant de l'organisation future de la scène politique nouvelle et exprimant l'orientation anti-totalitaire du pays. Les élections furent remportées par le « Forum civique », formation issue de l'ancienne dissidence en Tchéquie, et par le « Public contre violence » en Slovaquie. La stabilité politique du parti communiste qui a caractérisé les six dernières années trouve ses sources dans l'absence d'une opposition structurée ; c'est donc une seule organisation, le « Forum civique », qui incarnait, en 1990, la société civile opposée au pouvoir totalitaire. Le parti a obtenu 63,5 sièges au parlement tchèque ce qui était suffisant pour avoir la majorité nécessaire pour adopter les lois constitutionnelles. Ce même parti a formé le gouvernement tchèque. Au cours de l'année 1991, la situation à l'Assemblée fédérale empirait et les partis se clivaient en plusieurs formations. En 1992, au moment des élections, le spectre des partis politiques se stabilisait et les programmes politiques consistaient surtout à répondre aux questions relatives à l'orientation future du pays et son organisation institutionnelle.

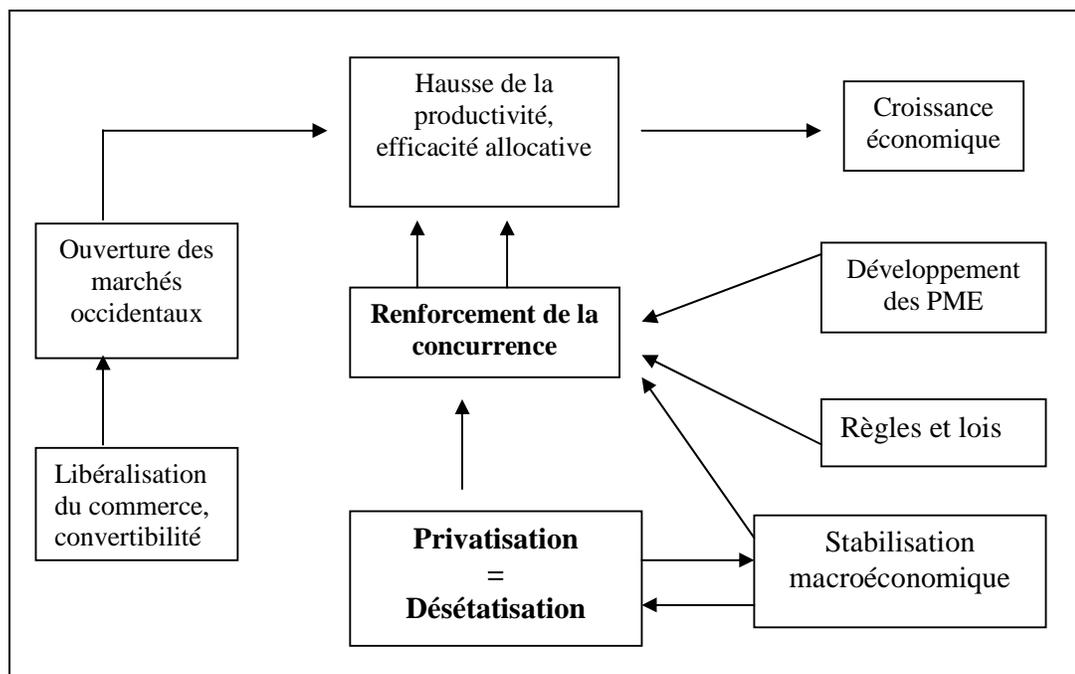
1.3. Conception économique de la transformation

Au sein du public économique, de vives discussions eurent lieu pour déterminer la stratégie de la réforme. Un programme économique libéral s'est finalement imposé, incarné par le ministre fédéral des Finances, Václav Klaus. Ces tendances étaient au bout du compte logiques et compréhensibles étant donné que la situation économique mondiale d'alors était marquée par la prédominance de la pensée néo-libérale. C'étaient avant tout les issues du Consensus de Washington, celui qui a déterminé les transitions des économies de l'Amérique latine, qui ont influencé le groupe d'économistes autour de Václav Klaus dans la création de la conception transformatrice. Ce consensus se prononçait surtout contre le rôle de l'Etat en économie et ses recommandations limitaient au minimum les interventions de l'appareil administratif dans le secteur privé. Reposant donc sur une dérégulation, une libéralisation, une privatisation complète et ferme, les reconstructions de l'économie ont commencé dès le début des années 90, l'accent étant

mis sur la propriété privée, un équilibre macroéconomique intérieur et extérieur. Elles devaient amener le pays vers une économie de marché classique, et une réduction maximale des dépenses publiques. De plus, le thatchérisme et le reaganisme⁴, mais également des économistes de ladite école autrichienne comme **Friedrich August von Hayek** ou **Ludwig von Mises** inspiraient les jeunes économistes tchèques qui ont pris en mains les procédés de transformation de l'économie tchèque.

La croissance économique et le rattrapage des pays développés dépendaient des performances des entreprises et en général du secteur privé. Il était nécessaire de procéder le plus rapidement possible à une libéralisation et une désétatisation de l'économie tchèque pour introduire un contexte marchand. Les entreprises d'Etat n'auraient ainsi qu'une possibilité : se restructurer et s'adapter au nouveau système économique ou clore leur activité, si elles n'étaient pas rentables ou n'avaient pas de raison d'être.

Figure 1.2. Les recommandations de politique économique au début des années 1990



Source: http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R18/R18_Mollet_Richet.pdf

⁴ Les politiques économiques menées en Grande Bretagne et aux Etats-Unis dans les années 1970 par deux grands personnages politiques, Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Les deux soutenaient la théorie néo-libérale et procédaient aux réformes libérales dans leurs pays.

La plupart des pays en transition se sont inspiré de ces recommandations à appliquer, certains ont plutôt opté pour un transfert massif de la propriété nationale à la population quasi-gratuitement, sous forme de restitution ou distribution de coupons d'investissement, ce qui était le cas de la République tchèque, de la Lettonie ou de la Roumanie. D'autres pays comme la Hongrie ou l'ex-RDA ont parié sur une attraction des IDE⁵ ou encore sur la vente des entreprises aux salariés, ce qui concernait la Slovaquie, la Pologne ou la Slovénie.

En février 1990, une étude de l'économiste en exil Jan Švejnar fut présentée lors d'une réunion de politiciens et d'économistes. Ce texte se concentrait sur la problématique du passage vers l'économie de marché. Švejnar était persuadé que les plus grands problèmes résidaient dans la microéconomie, mais que la transformation réussie de la sphère d'entreprise était conditionnée par une politique macroéconomique correcte. Le texte proposait donc une stratégie basée sur une série de mesures juridiques, institutionnelles et économiques, effectuées dans le cadre d'un projet crédible, complexe et largement publié. Il désignait les difficultés capitales de la transformation de l'économie et proposait un certain tableau de marche, divisé en trois phases :

- a. Dans la première phase, il fallait adopter des lois fixant des règles générales pour l'activité économique future et des instructions définissant des instruments particuliers: taux d'imposition, niveau des droits de douane, distribution aux citoyens des actions des entreprises d'Etat transformées en sociétés par actions, etc. En même temps il fallait constituer de nouvelles institutions et réformer les anciennes. Les entreprises devaient choisir des managers et préparer une stratégie entrepreneuriale pour des conditions marchandes. Et l'administration d'Etat devait être réformée par les organes exécutifs en raison de la transformation économique.
- b. Dans la deuxième phase il fallait aboutir à la libéralisation des prix et des cours de change. On comptait aussi avec la distribution des dotations et l'établissement du système d'impôts.

⁵ Les **investissements directs à l'étranger** (ou **IDE**) sont les sommes d'argent investies (ou reçues) par un pays vers (ou en provenance de) l'étranger.

- c. La dernière phase constituait une période transitoire de trois ou quatre ans où les dotations devraient être réduites. La circulation de main d'œuvre et d'autres facteurs de production selon la demande devant commencer, la bourse devant entamer son fonctionnement, quelques entreprises choisies devant être vendues aux enchères.

1.4. La question de la vitesse du transfert de la propriété nationale

Le défi n'était pas tellement de savoir s'il fallait procéder à une transformation radicale, l'essentiel étant de déterminer comment s'y prendre et quelles étaient les démarches à réaliser. Les discussions menées autour du déroulement de la transformation la plus efficace et générant le moins de dégâts, ont opposé deux groupes d'hommes politiques, d'économistes et de penseurs. Certains économistes optaient pour des mesures énergiques et rapides ne tenant pas compte des risques économiques et sociaux. Le cadre institutionnel n'étant pas l'essentiel pour la transformation, ces économistes prônaient un transfert rapide de la propriété nationalisée dans les mains du secteur privé qui allait naturellement introduire la concurrence, la prospérité et la compétitivité des entreprises tchèques sur le marché mondial.

D'autres, dont Valter Komárek, se prononçaient contre « un traitement de choc » qui, selon eux, aurait pour conséquence une régression économique, des conflits sociaux, et approfondirait démesurément la différenciation sociale dans la société. Il était prépondérant, d'après les partisans de la conception gradualiste, de créer un cadre juridique à la privatisation solide. La privatisation des entreprises aurait été menée prudemment dans les mains d'investisseurs faibles. Cela aurait pu atténuer les conséquences de mauvais choix et de reprivatisation future, mais de l'autre côté nécessiter la subvention des entreprises peu rentables, qui seraient restées sous le contrôle de l'Etat.

La question de la vitesse des démarches à effectuer concernait avant tout la privatisation et la création d'un secteur privé, sur lesquels reposait le processus de transformation.

Deux possibilités étaient à envisager :

- **le chemin court – la privatisation de masse ou la « thérapie de choc »**

Cette conception prône une transformation rapide des institutions de droit, cela ayant pour effet le démarrage spontané d'un processus de « sélection naturelle ». Il est clair que cette distribution primaire du capital est difficilement possible à réguler. Certains auteurs appellent ce phénomène la « destruction créatrice », où l'on sous-estime la répartition post-communiste de la propriété nationalisée. Il y a une certaine confiance dans la capacité auto-régulatrice des nouveaux propriétaires.

- **le chemin long – le gradualisme**

Il prévoyait que la privatisation et le transfert de la propriété nationalisée était un processus naturellement à long terme. Le gouvernement était donc censé créer une conception de direction des entreprises nationales et leur transformation en entreprises privées. La nouvelle direction de ces entreprises réside dans la limitation progressive des interventions de l'Etat dans la production et la consommation. Les nouveaux dirigeants des entreprises restant dans la propriété de l'Etat sont stimulés par des contrats à faire augmenter la valeur marchande des entreprises qui leur sont confiées. La privatisation est moins spontanée et le transfert de la propriété est plus lent, plus réfléchi.

La conception adoptée par le nouveau gouvernement tchèque correspondait plutôt à l'opinion des partisans de la « thérapie de choc » : privatisations immédiates, stabilisation monétaire, restauration immédiate des libertés publiques et large ouverture aux entreprises et capitaux étrangers. On a adopté les normes de base nécessaires pour le fonctionnement des mécanismes de marché, comme les lois concernant une activité économique privée, les sociétés commerciales, une entreprise d'Etat. Les libertés civiles et politiques fondamentales ont été garanties. La monnaie fut dévaluée plusieurs fois, jusqu'au taux de change réel de 28 CZK pour 1 USD, l'impôt négatif sur le chiffre d'affaire des prix de denrées alimentaires supprimé. Le gouvernement adopta le « Programme de réforme économique » libéral qui fut proposé en septembre 1990.

1.5. « La voie tchèque »

Presque tous les protagonistes de la réforme ont estimé évident que la privatisation devait se dérouler par la « voie tchèque », et l'arrivée d'investisseurs et de nouveaux propriétaires de l'étranger comme marginal. Pour eux, il était impossible que les entreprises tchèques perdent leur identité et que la main d'œuvre tchèque soit vendue à bon prix aux entrepreneurs étrangers. Ils ne souhaitent en aucun cas vendre « la fortune familiale » à des mains étrangères. Dans une telle ambiance, qui prévalait dans la société tchèque, on peut considérer comme une grande réussite le fait que le gouvernement ait fait prévaloir le principe d'antidiscrimination, c'est-à-dire qu'un capital étranger n'était ni avantagé ni refusé.

Cependant, la sous-capitalisation de l'économie tchécoslovaque (ou bien tchèque) au moment du démarrage du processus de transformation était un fait irréfutable. Et les critiques avançaient que pour surmonter cette insuffisance de capital tchèque, la privatisation devait être effectuée avec la présence de capitaux étrangers. Ceci s'est montré irréaliste, puisque la République tchèque aurait dû attirer pendant deux ou trois ans 40 milliards de dollars sous forme d'IDE, alors que les flux étaient plutôt de l'ordre de millions.

Tableau 1.3.: Flux nets d'IDE entrant dans les Pays de l'Europe centrale et orientale (en millions de dollars)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bulgarie	42	40	105	98	138	507	537	789	1003	641	800
Estonie	na	156	212	199	111	130	574	222	324	343	300
Hongrie	1471	2328	1097	4410	2279	1741	1555	1720	1090	2103	2559
Lettonie	na	50	279	245	379	515	303	331	400	170	250
Lituanie	na	30	31	72	152	328	921	478	375	439	395
Pologne	284	580	542	1134	2741	3041	4966	6348	8171	6502	5000
RT	983	563	749	2526	1276	1275	3591	6234	4943	4820	800
Roumanie	73	87	341	417	415	1267	2079	125	1051	1154	1200
Slovaquie	100	107	236	194	199	84	374	701	2058	1460	4000
Slovénie	113	111	131	183	188	340	250	144	110	338	553

Source: http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R18/R18_Mollet_Richet.pdf

Il était évident néanmoins, que les propriétaires étrangers apporteraient non seulement un capital nécessaire, mais aussi un savoir-faire, des expériences managériales, l'accès sur les marchés mondiaux et un soutien de l'emploi. Toutefois, il existait encore d'autres circonstances très importantes à l'heure de la prise de décision sur les formes et la vitesse de la privatisation : l'attitude des partis politiques et des groupes de lobbying. La controverse principale ne concernait pas tellement l'entrée des capitaux étrangers, mais plutôt les formes possibles de la privatisation : par coupons d'investissement ou par un système de titres participatifs. Le public a finalement préféré « la liquidité » aux dividendes futurs incertains.

Pendant quelques mois, un énorme volume de la propriété de l'Etat fut transféré aux citoyens dans deux vagues de privatisation. Certains participants ont finalement gagné de grosses sommes d'argent, d'autres moins, et certains sont à peine parvenus à récupérer les milles couronnes symboliques qui constituaient le prix d'un coupon. Globalement, la population tchèque a certainement gagné sur la méthode de privatisation par coupons. En revanche, l'économie a beaucoup perdu. La privatisation par coupons n'a pas rapporté une seule couronne de capital, par contre il y eut brusquement des millions de nouveaux propriétaires (au moins au début de tout le processus, avant que les investisseurs ne commencent à vendre leurs actions). La situation s'est compliquée puisque les ventes des participations dans la majorité des entreprises privatisées ont rendu la propriété de ces entreprises considérablement « opaque », et les nouveaux dirigeants purent surtout en profiter à leur propre compte.

Un aspect de cette « voie tchèque » était non seulement la privatisation par coupons, mais également la vente directe de certaines entreprises aux propriétaires de nationalité tchèque. Cependant, dans la plupart des cas cette méthode n'a pas remporté beaucoup de succès. Il manquait encore le capital tchèque nécessaire non seulement pour l'achat des entreprises, mais aussi pour leur exploitation, en négligeant encore des investissements indispensables. Le gouvernement tchèque a donc incité les banques à accorder des crédits presque à tous ceux qui en avaient demandé. La qualité des projets d'entreprise n'était prise en compte que secondairement, ce qui engendra une crise bancaire considérable où certains établissements financiers furent proches de la faillite, certains étant même liquidés. De plus, la méthode de la vente directe fut aussi marquée par de nombreux scandales, escroqueries et fraudes.

Il est toutefois très difficile de critiquer les démarches particulières, puisqu'il n'est malheureusement pas possible de les comparer avec d'autres alternatives et d'évaluer la meilleure. Nous ne pouvons que constater que cette « voie tchèque » n'a pas produit de miracle, notamment en raison de l'insuffisance du capital et de l'esprit capitaliste au sein de la société tchèque. D'un autre côté, elle n'a pas non plus déçu, surtout au niveau des petites et moyennes entreprises et des artisans. Elle a apporté une certaine prospérité et un avenir prometteur.

1.6. Le rôle du gouvernement dans le processus de privatisation

Il y avait plusieurs rôles à jouer par le gouvernement tchèque dans le processus du transfert de la propriété dans le secteur privé. Nous allons analyser deux variantes possibles.

1.6.1. Première variante

Le gouvernement pouvait envisager son rôle comme celui d'un propriétaire dominant qui a décidé de vendre ses biens parce qu'il s'est rendu compte qu'il n'est pas capable de bien les gérer, ou qu'il a besoin de ressources pour ses projets de rénovation ou de réparation. Il serait obligé de supposer que toutes les institutions nécessaires pour un bon fonctionnement des structures de marché existent déjà. Il y aurait une vaste plateforme de sujets économiques privés qui feraient du commerce avec des biens et fourniraient ainsi des informations de prix, comme le cours de change et le taux d'intérêt. Il existerait aussi une législation solide, un code de commerce, des tribunaux de commerce, une bourse des valeurs, des forces de police spécialisées, une tutelle administrative sur le marché financier, des banques commerciales capables d'organiser une émission d'actifs financiers et avant tout des épargnants qui constitueraient une forte demande de la propriété d'Etat sous forme d'actions, de biens mobiliers ou immobiliers, etc. C'est le rôle que jouaient les gouvernements en Grande Bretagne, en France ou aux Etats-Unis lors de la vente de la propriété d'Etat, puisque les conditions mentionnées ci-dessus étaient parfaitement remplies. Le cadre institutionnel et juridique était suffisamment développé pour protéger les droits de propriété et permettre un transfert volontaire des biens. Le but des privatisations dans les pays développés était très différent de celui qui prédominait en République tchèque au début des années 90. Les

gouvernements cherchaient entre autre à acquérir des ressources pour couvrir la dette publique, casser les structures monopolistes dans les secteurs où ces structures nuisaient, rendre les entreprises privatisées plus performantes en allouant des facteurs de production de façon plus efficace que sous le contrôle de l'Etat, puisque le propriétaire privé a naturellement plus de motivation à baisser les coûts, maximaliser ses bénéfices et gérer son entreprise rationnellement. Les gouvernements en Grande Bretagne ou en France souhaitaient également soulager le budget de l'Etat et baisser les dépenses liées à la gestion des entreprises nationales.

Cadre 1.3. Privatisations en France

La France a connu une vague de privatisations d'entreprises publiques à partir de 1986 sous le gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac. Certaines de ces privatisations concernaient des sociétés fraîchement nationalisées, comme Paribas ou Saint-Gobain, à la suite de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Ce mouvement de privatisation était au début une réaction à ces nationalisations, une sorte de dénationalisation d'inspiration idéologique, mais il a perduré au cours des années, notamment sous le gouvernement Lionel Jospin et se poursuit encore.

D'autres motifs ont été avancés, principalement la pression de la politique européenne de la concurrence qui empêche le gouvernement de jouer le rôle normal d'un actionnaire en lui interdisant toute recapitalisation de sociétés en difficulté, ou simplement en phase de développement, si cela conduit à interférer dans la situation concurrentielle du secteur. Est aussi avancée la justification que l'État français est fortement endetté et que les recettes de privatisation sont un moyen immédiat de réduire la dette publique même si cela réduit à long terme les revenus des entreprises perçus par l'État.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Privatisations_en_France

1.6.2. La deuxième variante

Comme il y avait un certain vide institutionnel à l'heure de la révolution, le gouvernement tchèque a bien compris que son rôle reposait essentiellement sur la transformation, c'est-à-dire que son devoir était principalement la construction des infrastructures de marché, y compris des institutions nécessaires. Par le biais de la privatisation, on a contribué à la création d'un nombre suffisant d'acteurs sur le marché – des sujets privés qui devaient utiliser ces infrastructures. La difficulté principale de cette période résidait dans le but poursuivi par la privatisation. Elle devait être un moyen de transfert en masse de la propriété « morte » dans le secteur privé le plus rapidement possible. Cette propriété ferait l'objet d'échanges ultérieurs et ainsi ferait fonctionner les forces du marché. La transformation se trouvait donc au premier plan, le gouvernement ne devait pas succomber à la tentation de poursuivre le but secondaire, à savoir la

maximalisation des recettes de la privatisation pour couvrir la dette interne. La poursuite de ce but aurait été tout à fait naturel dans les circonstances normales de l'économie de marché. Il était donc très difficile sur le champ politique de défendre cette priorité de transférer la propriété qui apparaissait assez abstrait.

Un autre écueil attendait les hommes politiques : la responsabilité de bien choisir de nouveaux propriétaires, qui devaient maintenir la bonne structure des entreprises et leur prospérité. Y aurait-il assez de supermarchés dans les petites villes, les maisons d'édition ou les bibliothèques n'allaient-elles pas toutes disparaître ?... Ces questions préoccupaient les décideurs d'alors.

Nous allons voir dans la partie suivante l'évolution du processus de transformation, et surtout les méthodes de privatisation l'une après l'autre. Nous nous intéresserons tout d'abord aux restitutions de la propriété nationalisée sous le régime communiste, puis à la petite et la grande privatisation. La privatisation par coupons d'investissement, une particularité tchèque, sera décrite à la fin de la deuxième partie.

2. Le processus de la privatisation en République tchèque : les méthodes et leurs issues.

La transformation des économies à planification centralisée fut une affaire sans précédent qui s'est déroulée dans les pays de l'Europe centrale et orientale au tournant des années 1980 et 1990. Une scène politique homogène a cédé sa place à la pluralité politique, la création du secteur privé apparaissait comme une priorité fondamentale et la suppression de la propriété nationale universelle était inévitable. Après quatre décennies d'économie planifiée, la porte s'est ouverte au capitalisme et donc à la propriété privée et à l'activité économique libre. Deux procédés devaient se dérouler en même temps : une privatisation des capacités de production déjà existantes et une capitalisation de l'initiative privée, donnant ainsi de nouvelles impulsions à la croissance économique. L'un a attiré beaucoup d'intérêt de la part du grand public, des hommes politiques, des économistes, tandis que l'autre a presque été abandonné à son destin, rencontrant parfois des obstacles (législation défailante, faible protection des droits de propriété, etc.).

Le terme « privatisation » ne fut pas utilisé dans la législation. On parle toujours d'« un transfert de propriété », ce qui correspondait à la conception juridique adoptée, selon laquelle la privatisation n'était pas un acte vraiment bouleversant. Elle devrait séparer deux systèmes inconciliables – un système d'une propriété nationale avec une planification centrale et un système d'une propriété privée avec une coordination de marché. La conception juridique de la privatisation la présentait comme la décision libre d'un propriétaire – l'Etat – de transférer volontairement sa propriété à d'autres personnes, physiques ou morales. La privatisation respectait donc l'un des trois principes fondamentaux sur lesquels repose une société libre : le transfert volontaire de propriété.

Cette conception juridique avait pour conséquence un décalage des changements importants du rôle gouvernemental jusqu'à la période après la transformation. Le gouvernement devait assurer l'établissement des structures institutionnelles du marché libre, surtout des lois réglementant les relations commerciales privées jusque-là inexistantes, et les faire respecter. Si l'Etat pensait que son rôle se terminait avec ce transfert de volume considérable du patrimoine national, il s'est vite rendu compte que son rôle devrait être encore plus important après l'achèvement de ce processus. C'était donc l'Etat qui n'a pas compris ce changement radical de sa fonction et surtout il n'a pas

reconnu le bon moment de la modification ce qui a causé des problèmes et est devenu une source de conflits et d'une certaine tension.

La privatisation en République tchèque et en ex-RDA fut le plus grand transfert de propriété nationale dans le secteur privé dans l'histoire économique moderne. Elle devrait avoir un impact essentiel sur la redistribution future de la richesse et des revenus dans la société tchèque. Plus d'une moitié de la population tchèque a pris part à la privatisation par coupons d'investissement, un phénomène sans précédent, en achetant des coupons à un prix négligeable, dont le rendement des investisseurs les plus chanceux a dépassé un quintuple des revenus moyens annuels d'un salarié. Des dizaines de milliers de locaux d'activité ou d'entreprises ont été vendus aux enchères, lors de ventes directes aux propriétaires privés. Un impact postérieur en fut notamment un changement de politique des salaires et d'emploi dans les entreprises nationales.

Comme dans d'autres pays de l'ancien bloc communiste, l'économie tchèque était aux prises avec une épargne nationale absolument insuffisante. En 1990, la valeur du capital destiné à être privatisé représentait 1 400 milliards de couronnes tchèques, par contre, l'épargne et la liquidité de la population représentait que 323,4 milliards de couronnes tchèques. (Fuchs, 2002).

La structure de l'économie tchécoslovaque était très déséquilibrée avec une forte préférence pour une industrie lourde et pour l'industrie militaire.⁶ Les communistes estimaient que seule la production apportait une valeur ajoutée, c'est pourquoi ils ont concentré leur effort sur la maximalisation du développement de l'industrie, en négligeant et en étouffant le secteur tertiaire. De plus, ces secteurs employaient une partie considérable de la population. Cela s'est montré fort préjudiciable lors de la dissolution du COMECON, et a influencé le destin de certaines entreprises privatisées. L'accent mis sur l'industrie en République tchèque constituait un cas unique, même parmi les pays socialistes, comme le montre le tableau ci-dessous.

⁶ Turek (1995) mentionne qu'en 1990, les dépenses de l'armement à l'URSS ont été évalué à 25% du PIB et en Hongrie, Pologne et en République tchèque environ à 8% de PIB.

Tableau 2.1. **Classification des PIB par les secteurs entre 1990 et 1998**

	Agriculture et sylviculture		Industrie		Bâtiments		Services	
	1990	1998	1990	1998	1990	1998	1990	1998
RT	8,3	4,7	44,6	35,9	9,2	7,8	37,9	51,6
Hongrie	6,8	6,2	27,3	29,4	5,5	4,8	60,4	59,6
Pologne	7,2	5,5	35,7	29,5	7	8	50,1	57,0
Slovaquie	5,3	5,4	34,7	31,4	5,3	5,9	54,7	51,3
Slovénie	5,6	4	37,5	32,8	4,8	5,8	52,1	57,4
Bulgarie	-	21,5	-	25,4	-	3,8	-	49,3
Roumanie	23,7	17,7	44,1	35,1	5,9	5,7	26,3	41,5
Russie	16,6	7,4	38	29,8	9,6	8,3	35,8	54,5
Ukraine	25,5	13,8	36,1	28,7	8,5	5,7	29,9	51,8

Source: Žídek, L.,(2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck, page 16

Les facteurs précédents ont fortement conditionné les formes choisies du plan de privatisation.

2.1. Le Fonds du patrimoine national et son rôle dans le processus de privatisation

Le Fonds du patrimoine national de la République tchèque fut l'une des institutions transformatrices les plus importantes, fondée le premier août 1991 par la loi « n°171/1991 sur l'activité des organes de la République tchèque chargés du transfert du patrimoine de l'Etat aux autres personnes et sur le Fonds du patrimoine national de la République tchèque. » Le patrimoine du Fonds était constitué par la propriété destinée à la privatisation et par les bénéfices de la gestion des sociétés commerciales.

La fonction fondamentale du Fonds était la réalisation des projets de privatisation agréés par le Ministère ou par le gouvernement pour l'administration du patrimoine national et sa privatisation. Le gouvernement approuvait les projets de privatisation dans le cas où il s'agissait de ventes directes. Le Fonds fonctionnait comme un fondateur de sociétés par actions ou d'autres sociétés commerciales fondées suivant les projets de privatisation. Ses fonctions se sont progressivement étendues, mais l'essentiel restait

toujours l'aide à la transformation du système économique en général et à la privatisation de la propriété nationale.

L'organe suprême du Fonds était le présidium élu par le Parlement de République tchèque. Le président était en même temps le ministre de la privatisation. Le Fonds avait le statut de personne morale inscrite au registre du commerce, il ne faisait donc pas partie de l'administration d'Etat. Dans le cadre de la gestion du patrimoine privatisé, il avait pour règle soit des projets de privatisation (dans lesquels il est indiqué comment le Fonds peut employer le patrimoine confié), soit des décisions du présidium ou du Parlement, surtout concernant l'utilisation des recettes du Fonds.

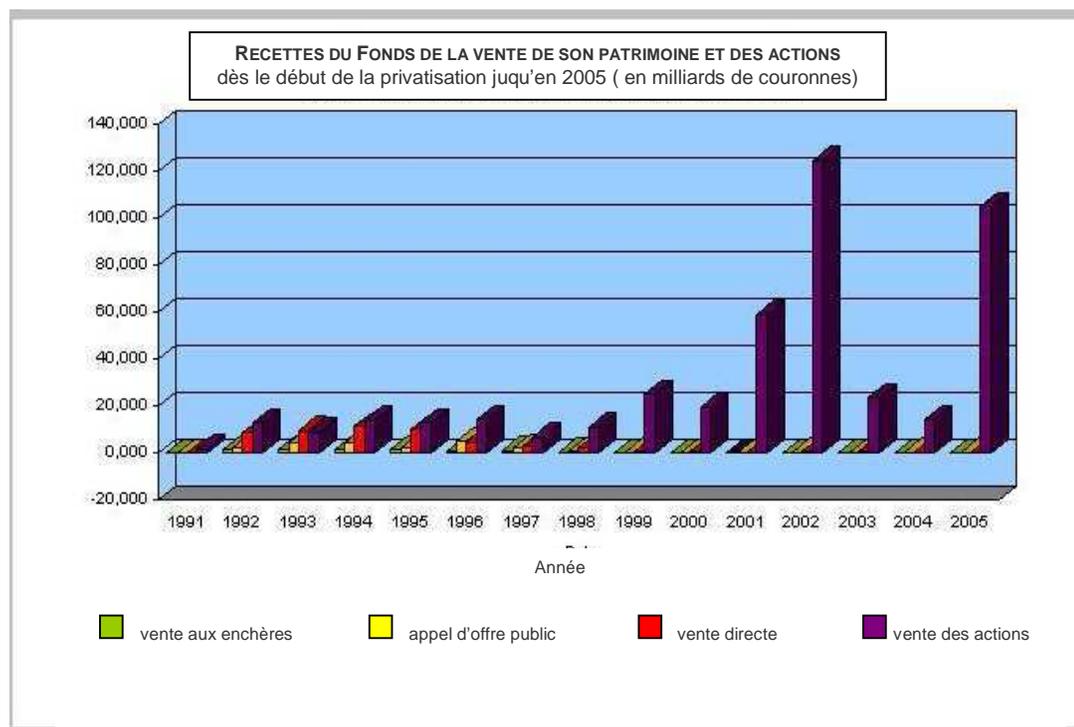
La structure du Fonds est répartie en plusieurs sections :

- une section juridique
- une section de contrôle et économat
- une section de l'administration des titres
- une section de l'assurance et de la réalisation des projets de privatisation
- une section des sociétés par actions
- une section des enchères publiques, des appels d'offre publics et des ventes directes
- une section de gestion du patrimoine
- une section du compte spécial ⁷

Sur ce compte spécial, le Fonds rassemblait les recettes de la « petite » privatisation. Les recettes de la « grande » privatisation et de la « petite » privatisation étaient répartis sur deux comptes séparés, puisqu'elles avaient un régime différent.

⁷ Source : Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

Graphique 2.1. **Recettes du Fonds du patrimoine national selon les formes de la privatisation**



Source : Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

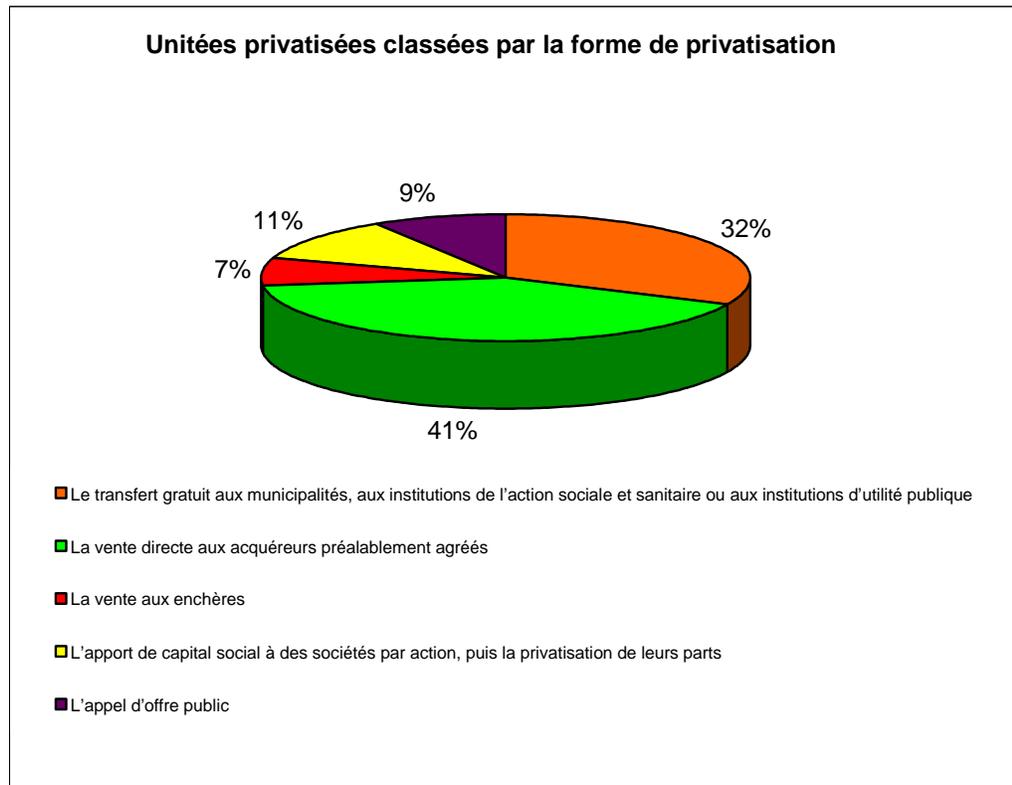
2.1.1. La mission du Fonds dans le processus de privatisation

La mission primaire du Fonds était donc la réalisation des projets de privatisation. En vertu de la loi sur la « grande » privatisation, la transformation du patrimoine national pouvait se dérouler sous cinq formes différentes :

- L'apport de capital social à des sociétés par action, puis la privatisation de leurs parts
- La vente aux enchères
- L'appel d'offre public
- La vente directe aux acquéreurs préalablement agréés
- Le transfert gratuit aux municipalités, aux institutions d'action sociale et sanitaire ou aux institutions d'utilité publique⁸

⁸ Židek, L.,(2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck, pages 168-169

Graphique 2.2. Unités proposées à la privatisation, classées selon la forme de privatisation depuis le début de la privatisation jusqu'en 2005



Source : Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

Jusqu'au 15 février 1993, le Ministère pour la privatisation a présenté 1 944 projets de privatisation au Fonds, incluant 4 340 cas de privatisation et représentant une propriété de valeur comptable d'environ 500 milliards de couronnes tchèques.⁹ La partie de la propriété nationale concernée par la privatisation par coupons d'investissement représentait 40%, la partie restante devant être privatisée par des méthodes standard. En ce qui concerne la « petite » privatisation, les fonctions du Fonds se sont limitées à la tenue d'un compte des recettes de cette méthode, et à l'organisation d'un financement avantageux des projets de santé en utilisant ces recettes.

⁹ journal.fsv.cuni.cz/storage/2569_199307tj.pdf

2.1.2. Le rôle de désendettement de la sphère d'entreprise

A la fin de l'année 1991, le Fonds a émis des obligations d'une valeur totale de 30 milliards de couronnes tchécoslovaques, dont 22,2 milliards furent utilisés pour le désendettement des entreprises. La deuxième partie était destinée au renforcement du capital des banques pour une somme de 7,8 milliards de couronnes. L'importance de cette mesure est prouvée par le fait qu'aucune entreprise n'est tombée en faillite pendant la « période attendante » (mis à part quelques exceptions).

Le Fonds a aussi créé trois fonds d'investissement – le fonds d'investissement restitutoire, le fonds d'investissement de donation et le fonds d'investissement différentiel. Des titres en volume de 3% d'actions des entreprises destinées à être privatisées pendant la première vague de privatisation étaient concentrés dans le fonds d'investissement restitutoire. Des actionnaires du fonds d'investissements de fondation étaient des fondations. 1% des actions des sociétés par actions destinées pour la deuxième vague fut transmis dans ce fonds. Le choix des fondations était régi par une commission gouvernementale et approuvé par le Parlement. Les variations des capitaux sociaux (conséquemment à une discordance de temps entre la création d'une société par actions et l'actualisation de son capital social) étaient résolues par l'intermédiaire du fonds d'investissement différentiel. Le fonds assumait également une responsabilité pour des engagements écologiques des entreprises privatisées selon les réglementations approuvées par le gouvernement.

Au poste de président du Fonds se sont succédés les partisans du « chemin court » ou des réformes rapides comme Tomáš Ježek ou Roman Češka. Ježek a noté dans un interview en 1992 (in Ježek, 2006) que le Fonds avait pour but de raccourcir au minimum la détention des entreprises. Le Fonds n'avait pas l'ambition de s'occuper du patrimoine et de le restructurer. Cette attitude a persisté même après la privatisation de masse, ce qui a attisé les critiques. En effet, les entreprises qui étaient restées sous le contrôle du Fonds étaient pratiquement paralysées et incapables de prendre une décision quelconque d'investissement ou de restructuration. Un autre problème posé par cette situation était le fait que le Fonds n'avait pas de vraie autorité face aux grandes entreprises, dont les dirigeants avaient parfois plus de pouvoir que les fonctionnaires du Fonds ou du ministère. Les dirigeants n'étaient pas obligés de consulter pour des décisions importantes

avec les représentants de l'Etat. Dans certains cas, ils devaient même respecter une certaine discrétion concernant des informations secrètes. Le Fonds a finalement cessé son activité à la fin de l'année 2005.

2.2. Chronologie de la privatisation

La Révolution de velours de 1989 a engendré des changements important dans tous les pays où régnait l'économie planifiée. Une privatisation rapide était donc un aspect déterminant de la transformation du pays vers un système basé sur les mécanismes de marché, puisque le droit de propriété était essentiel. La stratégie était telle que le changement de la structure de propriété devait se dérouler le plus vite possible. Les réformateurs ne voulaient pas perdre du temps en restructurant les entreprises. Ils croyaient en effet que les nouveaux propriétaires seraient, sous la pression de la concurrence, motivés à restructurer leurs entreprises eux-mêmes, plus efficacement et surtout à leur propre charge.

Cadre 2.1. Théorie des droits de propriété

Pour S. Pejovich (1969), les droits de propriété sont des « *relation codifiées sur l'usage des choses* », le droit est alors une prérogative. Pour H. Demsetz (1967), les droits de propriété sont un moyen « *permettant aux individus de savoir ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer dans leur rapport avec les autres membres de la communauté.* »

Pour les différents auteurs, le droit de propriété n'est pas dissociable des individus. Dans cette analyse, le droit de propriété est instrumentalisé pour montrer la rationalité des comportements. La question devient comment s'exerce ces droits plutôt que comment ils se définissent ? La question de l'essence des droits de propriété est donc évacuée. Ils se définissent par leurs attributs.

Les attributs des droits de propriété

Le droit de propriété est subjectif : seule une personne peut se voir investir du droit sacré à la pleine propriété. Cet attribut renvoie donc à l'axiome d'autonomie des agents.

Le droit de propriété est exclusif : il ne peut y avoir de propriété simultanée sur un même objet. Un droit est assimilé à un individu et réciproquement. Dès lors, raisonner sur un individu ou un droit est strictement équivalent.

Les droits de propriété sont librement cessibles. La liberté de l'individu lui permet de se défaire de ses droits de propriété. Ceux-ci ne sont donc pas indéfiniment attachés à l'individu. Par conséquent, il est possible d'admettre un libre échange des droits. Ceux-ci deviennent des intruments économiques qui renvoient aux individus qui les portent. Ils permettent que s'établissent un marché du droit à posséder. Le droit de propriété joue alors le rôle de monnaie, en assurant des échanges non entre biens, mais sur la possibilité d'utiliser ces biens.

Les droits sont donc définis par les pratiques qu'ils autorisent :

usus : utilisation du bien dont l'individu est propriétaire;
fructus : le propriétaire est bénéficiaire des résultats de l'utilisation de son droit d'usus sur le bien qu'il possède;
abusus : le propriétaire peut transmettre son droit, le détruire, le vendre.
L'abusus garantit la souveraineté de l'individu sur son bien.

Ces différents attributs permettent de classer les formes de propriétés. Ainsi, les droits de propriété permettent de comprendre la nature des organisations

Source : http://www.aunege.org/demos/MSG_EcoMan/Lecon2/polycopies2/L2.pdf

En septembre 1990, le parlement a ratifié un plan de réforme radicale de l'économie, qui fut réalisé par le biais de quelques lois et réglementations gouvernementales. En 1991, tout le processus de transformation était enclenché. Les principaux points consistaient en une politique macroéconomique anti-inflationnelle, une politique fiscale et monétaire restrictive, un programme de privatisation, une libéralisation des prix, la convertibilité de la monnaie et la création d'un réseau de sécurité sociale.

Le but de ces réformes était bien évidemment une transformation rapide et efficace avec comme conséquence la naissance d'une nouvelle économie de marché. Du point de vue de la privatisation, les buts étaient surtout de favoriser l'entrée des capitaux étrangers, la réparation des injustices causées par le régime communiste, la création rapide d'un secteur privé et l'implication de la population dans le processus de transformation. La privatisation a donc joué un rôle clé au sein des changements économiques radicaux.

Au début de la période de privatisation, c'est-à-dire entre 1990 et 1992, les décideurs voulaient imposer la privatisation comme un programme fédéral. Mais contre les fortes tentatives des représentants et économistes slovaques de faire prévaloir l'interventionnalisme et le paternalisme, c'est finalement le scénario tchèque de réforme radicale qui l'a emporté. La réforme fut donc axée sur la privatisation de toutes les entreprises d'Etat et le contrôle de l'Etat dans les secteurs où il était nécessaire de fournir des biens ou des services publics. Après la scission de la fédération en janvier 1993, la privatisation en République tchèque a suivi cette même ligne sans changements majeurs.

Le processus de privatisation en République tchèque incluait trois méthodes de base :

- restitutions
- « petite » privatisation
- « grande » privatisation (cette forme incluait aussi la privatisation par coupons d'investissement)

La première étape a commencé dès 1990 par la petite privatisation. Cette méthode consistait à vendre aux enchères propriété des PME aux personnes physiques ou aux sociétés privées d'origine tchèque. Lors du deuxième tour, les étrangers pouvaient se présenter. La phase suivante, évidemment la plus importante, a démarré en 1992 sous l'appellation de « grande » privatisation. La participation était conditionnée à la présentation d'un projet de privatisation. Pendant cette méthode, plusieurs formes furent utilisées (privatisation par coupons d'investissement, vente des actions sur le marché des capitaux, vente aux enchères, appel d'offre public, vente directe aux acquéreurs préalablement agréés ou transfert gratuit de la propriété). Dans la plupart des cas, il s'agissait d'une combinaison des différentes formes. La privatisation se déroulait en deux tours, le deuxième ne concernant que la République tchèque.

2.3. Les méthodes de privatisation de la propriété tchèque utilisées lors du processus de la transformation vers l'économie de marché

2.3.1. La description de la première méthode : la « petite » privatisation

L'idée qu'il fallait trouver une méthode simple qui apporterait des résultats clairs et tangibles le plus tôt possible est née juste après les élections de 1990. Dès janvier 1991, le programme de ladite « petite » privatisation a débuté en vertu de la loi n°427/1990. Elle était une réponse créatrice aux attentes générales des changements systémiques dans le sens d'une reconstitution de la propriété privée, de l'économie de marché et de la disparition des anciennes mœurs, institutions et procédés liés au régime communiste. Elle était également une réaction à l'impatience grandissante de l'opinion publique qui se demandait quand est-ce que le premier gouvernement issu des premières élections démocratiques allait procéder aux transformations attendues, qui devaient être concrètes et visibles pour un citoyen ordinaire.

Le but de cette loi était de désétatiser des petits locaux d'activité, restaurants, magasins. La propriété était vendue lors d'enchères publiques menées par des commissions de privatisation locales. Ceci a joué pour ainsi dire le rôle d'« école » du fonctionnement d'un marché, surtout au niveau de la fixation des prix. Les commissions étaient chargées de publier une liste des unités destinées à la privatisation et de fournir des informations de base sur ces unités, et cela au moins 30 jours avant la vente aux enchères. N'importe qui pouvait prétendre à la privatisation d'une unité, mais seulement dans le cas où celle-ci ne faisait pas partie des restitutions et si elle était approuvée par la commission. Personne ne devait être avantagé, ni l'ancien management, ni les employés ou les membres d'une commission et leurs proches, ce qui s'est avéré presque impossible à assurer. Il n'existait aucune limite pour déterminer l'importance de l'unité privatisée mais les entreprises qui participaient à la grande privatisation ne pouvaient être vendues par le biais de la « petite » privatisation. La plus grande entreprise privatisée lors de la petite privatisation fut vendue contre plus de 300 millions de couronnes tchèques.¹⁰

2.3.1.1. Le déroulement des ventes aux enchères

Uniquement les ressortissants tchèques ou slovaques pouvaient participer aux enchères. Les intéressés provenant de l'étranger ne pouvaient prendre part qu'au second tour, dans le cas où l'entreprise n'était pas vendue lors du premier tour. L'exclusion des étrangers était une réponse aux attentes de l'opinion publique qui était bien consciente du fait que les agents nationaux étaient économiquement très faibles. Des premières ventes aux enchères eurent lieu dès le 26 janvier 1991 à Prague¹¹, et la petite privatisation fut officiellement clôturée en décembre 1993. Les adjudicateurs n'ont acquis que des biens meubles et immeubles, et non des créances des entreprises vendues, ce qui a différencié la petite privatisation de la méthode ultérieure, la grande privatisation, où les entreprises étaient transférées à l'acquéreur avec un bilan complet, y compris tous les engagements.

Comme nous pouvons voir dans le tableau ci-dessous, la petite privatisation fut surtout très importante au début du processus de privatisation. Elle connut un démarrage

¹⁰ Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

¹¹ Ježek, T. (2006) *Privatizace české ekonomiky : její kořeny, metody a výsledky*, Praha, Nakladatelství Oeconomica

très rapide, puisqu'à la fin de 1991 plus de 14 000 unités furent privatisées, tandis qu'à la fin de la période, en 1993, la petite privatisation s'est finie avec 850 unités vendues.

Tableau 2.2. **Déroulement de la petite privatisation en République tchèque**

Privatisé jusqu'au	Unités approuvées	Unités privatisées	Unités vendues aux enchères	Valeur totale
31 mars 1991	5 005	228	189	88
30 juin 1991	13 405	4 748	4 174	2 676
30 septembre 1991	19 769	9 514	8 310	6 879
31 décembre 1991	24 769	14 155	12 462	14 504
31 mars 1992	27 881	17 666	15 688	20 975
30 juin 1992	30 303	20 028	17 904	24 900
30 septembre 1992	31 589	21 637	19 428	27 500
31 décembre 1992	32 289	22 487	20 182	29 000

Note : valeur totale mesurée en prix d'appel en millions de couronnes tchécoslovaque

Source : Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

Dans certains cas, où l'on n'était pas parvenu à vendre une unité de production lors d'une vente aux enchères classique, il était possible de procéder aux enchères « hollandaises » ou bien au rabais. Les enchères hollandaises inspirées par une technique de vente sur les marchés de fleurs consiste en la baisse progressive du prix jusqu'à 50% du prix d'appel. Application cette technique d'enchères sortait de l'idée que même si la méthode classique (quand le prix monte) est correcte, simple et incontestable pour trouver un acheteur de la propriété d'Etat, elle a une conséquence négative. Le prix peut monter jusqu'à une limite démesurée, et le nouveau propriétaire va tôt ou tard avoir des problèmes à rembourser les prêts. Nous serions donc témoins de séries de banqueroutes de la première génération des entrepreneurs privés. Cette idée était aussi soutenue par le fait que la population tchèque ne disposait que d'une épargne très réduite au moment de la transformation.

2.3.1.2. *La notion d'une unité de production à définir*

La définition d'une unité de production était assez floue dans le cadre de la petite privatisation. Un ensemble d'objets formait une unité économique cohérente. Cette définition permettait aux commissions de privatisation d'avoir assez de marge pour définir des unités de production destinées à être vendues par le biais de cette méthode. Les unités formant le patrimoine destiné aux restitutions en étaient exclues.

2.3.1.3. *Le succès relatif de la petite privatisation*

Les recettes de la petite privatisation furent concentrées selon la loi n°427/1990 sur un compte particulier du ministère de la privatisation. Ces moyens furent ensuite utilisés pour couvrir les dettes restantes des entreprises d'Etat liquidées et les frais liés au travail des commissions de privatisation. Ces dernières furent dissoutes en 1994 après avoir terminé leur mission.

Plus de 22 212 unités de production ont été vendues¹² dans le cadre de la petite privatisation pour un prix d'appel de plus de 30 milliards de CZK. Mais ces données diffèrent d'un auteur à l'autre. Ježek (2006) affirme par exemple que l'on a vendu plus de 30 000 d'unités pour une valeur comptable de 31, 8 milliards.

Fuchs (2002) expose les résultats dans le tableau suivant :

Tableau 2.3. **Recettes de la petite privatisation**

	Recettes en milliards de CZK	Quote part en %
Commerce	16	48,5
Restauration	3	9,1
Services	6	18,1
Reste	8	24,2
Total	33	100

Source: Fuchs, K (2002) *Místo privatizace v procesu transformace*, Praha

¹² Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

2.3.1.4. *Les principaux problèmes de la petite privatisation*

Le fait que certaines unités furent vendues sans avoir également transféré le droit de propriété constituait un problème de base. L'acheteur obtenait en effet un contrat de location à durée déterminée de 2 ans puis, après un amendement, de 5 ans. (Švejnar, 1997). Un autre problème était le financement de la part des acheteurs : il s'agissait d'un financement à crédit ce qui devait par la suite causer de multiples complications dans le secteur bancaire.

2.3.2. La deuxième méthode du transfert de la propriété nationale : les restitutions

Dès le début de tout le processus de transformation se posait une question ardente : serait-il correct de restituer du patrimoine nationalisé – sans compensation – par les communistes après le putsch de 1948 ou non. Du point de vue moral, c'était une évidence. Le socialisme réaliste – basé sur une nationalisation parfaite – en ruine, il fallait aboutir à la privatisation par un essai de « réparation » des injustices historiques. La réaction des économistes fut cependant différente. Ils commencèrent à douter de l'acceptabilité d'une telle démarche, et avertirent du danger de ralentissement du processus de privatisation. Une organisation regroupant certains économistes a même incité à signer des pétitions contre l'adoption des lois sur les restitutions.

Il semblait donc que le processus de restitution serait politiquement infranchissable. Cependant, l'accord politique fut finalement trouvé, les restitutions sont devenues l'un des trois piliers de base du processus de privatisation, et la politique restitutoire en République tchèque fut également la plus étendue de la région de l'Europe centrale et orientale. En vertu de trois lois distinctes, l'Etat a rendu un patrimoine aux citoyens tchécoslovaques et à l'Eglise catholique. La représentation politique a néanmoins déclaré que les restitutions ne concernaient pas les années antérieures à 1948, afin d'éviter que les **Allemands des Sudètes** ne puissent réclamer leurs droits de propriété après leur expulsion en 1945.

Cadre 2.2. L'Expulsion des Allemands des Sudètes en 1945

En 1945, la République tchécoslovaque est rétablie dans ses frontières initiales, à l'exception de la Ruthénie subcarpatique absorbée par l'Union soviétique après avoir été annexée en 1938 par la Hongrie.

Le président Edvard Beneš émet les *décrets Beneš* qui, en application de la conférence de Potsdam, expulsent du territoire tchécoslovaque les minorités allemandes et hongroises et confisquent leurs biens - en échange de quoi, l'État tchèque ne réclame pas de dommages de guerre à l'Allemagne vaincue.

La loi tchécoslovaque (comme celle de l'Autriche-Hongrie avant elle et de la République tchèque après) reconnaît la **citoyenneté** (par définition tchécoslovaque) et la **nationalité** : tchèque, slovaque, polonaise, hongroise, allemande, rom, etc. dont la mention est obligatoire sur les papiers d'identité. Il est alors aisé de déterminer lesquels des citoyens sont destinés à l'exil sur la base de leur nationalité.

Ce sont les municipalités (*národní výbor*) qui, dans les faits, sont chargées d'identifier les citoyens tchécoslovaques de nationalité allemande qui sont réunis dans des camps puis conduits par convois ferroviaires vers l'Allemagne. L'expulsion des Sudètes vers l'Allemagne s'étalera sur trois ans, de 1945 à 1947.

Source : www.wikipedia.fr

2.3.2.1. Les trois lois restitutionnelles

La première de ces lois restitutoires, la loi n°298/1990 du 19 juillet 1990 portait sur le patrimoine des ordres religieux, congrégations et églises. La deuxième, n°403/1990, du 12 octobre 1990 avait pour but d'atténuer les torts et les injustices liées à la dernière vague de nationalisation d'après 1955, qui portait principalement sur la propriété des entreprises individuelles et des artisanats. La troisième loi restitutoire, n°87/1991, concernait plus généralement la propriété nationalisée sous le régime communiste. Les discussions les plus importantes concernant cette dernière loi tournaient autour de la limite temporelle et des personnes ayant le droit de restituer. La date finalement choisie fut donc le 25 février 1945, date de début du règne des communistes, et les citoyens ou les personnes émigrées de nationalité tchèque, ayant leur domicile fixe en République tchèque, allaient être concernés.

Cadre 2.3. Les conditions de droit à la restitution

IV. LES INTERVENTIONS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La Cour constitutionnelle, créée en 1991 pour la Tchécoslovaquie et en 1993 pour la République tchèque a, parmi ses compétences, le pouvoir de *casser n'importe quelle décision des pouvoirs publics* (dont la justice), si un droit fondamental ou les libertés publiques ont été violés. Ainsi, la Cour constitutionnelle a déjà statué sur plusieurs « plaintes constitutionnelles » et a cassé des jugements de dernière instance de la justice tant judiciaire qu'administrative. La Cour constitutionnelle s'appuie non seulement sur la Constitution de la République tchèque et la Charte des droits et libertés fondamentaux, mais aussi sur la Convention européenne des droits de l'homme. Voici quelques exemples des principales questions abordées en liaison avec les restitutions de biens :

a) La Cour constitutionnelle s'est penchée sur la question de savoir si les deux conditions prévues par les lois, c'est-à-dire la citoyenneté tchécoslovaque (tchèque) et le domicile permanent en République tchèque au moment de la restitution demandée étaient en accord avec la Constitution et ne violaient pas les droits de l'homme et l'égalité des requérants qui ne remplissaient pas l'une ou l'autre condition. La Cour constitutionnelle a jugé à plusieurs reprises que la *condition du domicile permanent* violait les droits des citoyens émigrés et finalement a décidé de supprimer ladite condition dans les lois comme contradictoire à la Constitution.

Par contre, la condition de la citoyenneté tchèque est maintenue sans changement (sauf pour les citoyens maintenant slovaques, puisque la Cour constitutionnelle a jugé que le partage de l'État tchécoslovaque ne pouvait porter préjudice aux citoyens de l'ancienne République tchécoslovaque).

Source : www.persee.fr

Les restitutions portant sur l'agriculture et les terres agricoles concernaient plus de 200 milles cas. Les surfaces restituées ne dépassaient pas plus de 150 hectares de terres agricoles et 250 hectares au total. Dans les cas où il n'était pas possible de restituer la terre d'origine, le restitué avait le droit à un fonds de terre d'Etat ou une indemnisation.

Tableau 2.4. **Restitutions des terres agricoles**

Droits mises en valeur jusqu'en	31. 12.1991		31.12.1992		31.12.1993		31.12.1994	
	CA	Total	CA	Total	CA	Total	CA	Total
Propriétaire avant restitution								
Revendications	46073	61859	121989	199958	154476	237938	16485	16485
Dont acceptés	27063	33150	79582	110941	128664	178463	16837	22828
Dont jusqu'au 5 ha	24905	30150	64805	87583	107459	142621	14214	18372
Dont jusqu'au 10 ha	1154	1554	8178	12940	11319	19391	1431	2359
Dont au-dessus de 10 ha	1004	1282	6599	10418	9886	16451	1192	2097

Note : CA – coopérative agricole

Source : Annuaire statistique de la République tchèque 1993, page 293

Le processus de restitution fut donc entamé en 1990, se déroulant tout au long des années 1990 et continuant jusqu'à aujourd'hui.¹³ Dans tous les cas, on s'est efforcé de rendre la propriété dans l'état d'origine, ce qui s'avérait parfois impossible. Les restitués furent ainsi recompensés sous forme de 30 000 couronnes tchèques ou d'actions du fonds d'investissement restitutoire. Ce processus eut un impact très important sur le développement du petit commerce et des entreprises individuelles ou de l'artisanat, surtout dans les petites villes. La propriété a souvent été utilisée pour renouer avec la tradition familiale, ce qui a contribué à la hausse de l'offre de services inexistantes, ainsi qu'au renforcement de la concurrence sur le marché naissant. Nous pouvons voir les résultats de ce processus dans toutes les petites et moyennes villes de République tchèque. La valeur totale de la propriété restituée aux propriétaires ou à leurs héritiers est évaluée entre 75 et 125 milliards de CZK.¹⁴ Dans le cadre de la « grande privatisation », les bénéficiaires pouvaient acquérir les parts de leur propriété non-inclues dans la restitution en les achetant.

2.3.3. La troisième méthode du transfert de la propriété nationale la plus importante : la « grande » privatisation

Pendant les 40 ans de propriété nationalisée et de régime communiste, l'Etat s'est avéré être un mauvais propriétaire, raison principale pour la privatisation. Comme nous l'avons déjà constaté, il fallait transférer un volume énorme de propriété sous le contrôle de l'Etat, ce qui a avait un impact sur le choix des méthodes de privatisation. L'effort essentiel des auteurs du scénario de privatisation portait sur la vitesse du transfert. Les partisans de ce scénario craignaient que, plus longtemps une entreprise resterait dans les mains de l'Etat en attendant d'être privatisée, plus il y aurait de pressions sur les dotations, des dirigeants perdrait l'intérêt pour une gestion stratégique ou, au pire des cas, vendrait des actifs des entreprises d'Etat à ses propres entreprises ou aux entreprises „amies“ à un prix inférieur à sa valeur réelle (Holman, 2000).¹⁵ Une autre justification d'un transfert rapide était la grande nécessité de restructuration des entreprises tchèques.

¹³ Aujourd'hui, il s'agit plutôt des litotes sur le patrimoine des familles nobles ou des SUDET

¹⁴ Švejnar, J., (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Akademia, Praha, page 135

¹⁵ Ces pratiques sont appelées comme « percement de tunnel » (-ou de facto la dilapidation des biens de l'Etat) et sont devenues un des scandales les plus problématique et discutés du processus de la privatisation.

Mais, l'Etat n'étant pas considéré comme un bon propriétaire, il n'apparaissait guère capable de restructurer de de façon effective ces entreprises. C'est pourquoi l'on a d'abord voulu vendre ces entreprises et laisser ainsi leur restructuration à un nouveau propriétaire.

Le programme de privatisation le plus important en République tchèque fut celui de la « grande » privatisation, entamé en 1991 et clôturé officiellement en 1995. Les appellations « grande » et « petite » privatisations sont devenues courantes pour décrire les deux méthodes principales du transfert, en faisant référence au volume des entreprises transférées. Cette référence n'est pas cependant très correcte, même si la « petite » privatisation concernait principalement les moindres ensembles, comme des locaux d'activité ou des ateliers, tandis que la « grande » visait des grandes entreprises industrielles. La différence était en fait plus essentielle et n'avait aucun rapport avec la taille des entreprises. Dans le cadre de la petite privatisation, il ne se transférait que des actifs des entreprises, les passifs restant dans le bilan de l'entreprise d'Etat. Ces passifs ont été successivement liquidés contre un compte particulier du Ministère de l'administration du patrimoine national et sa privatisation où les recettes de la petite privatisation ont été regroupées. Dans la grande privatisation, le transfert de la propriété était complet, incluant les dettes de l'ancienne entreprise d'Etat. La grande privatisation a néanmoins représenté un transfert d'un volume gigantesque. Seule la propriété qui, selon une loi constitutionnelle, devait rester sous le contrôle de l'administration d'Etat fut exclue, ainsi que la propriété qui faisait partie du patrimoine restitué. Une grande différence résidait également dans le fait que la petite privatisation n'était réservée qu'aux ressortissants de l'Etat fédéral tchécoslovaque, alors que la grande admettait aussi des investisseurs provenant de l'étranger. Autre exception, la méthode spécifique par coupons d'investissement, était uniquement réservée aux citoyens tchécoslovaques, puis, après la scission, aux citoyens tchèques. Toutefois, les étrangers avaient l'accès libre sur le marché des actions qui s'est ouvert juste après l'achèvement de cette méthode.

2.3.3.1. Naissance d'un marché de capitaux

La conception de la privatisation par coupons d'investissement correspondait à l'idée originale de distribuer gratuitement la propriété d'Etat à la population tchèque.

Cette méthode devait répondre aux exigences de la vitesse, du transfert massif de la propriété, et surtout résoudre l'inconvénient constitué par une épargne insuffisante. On s'attendait aussi au démarrage progressif d'un marché de capitaux ou bien au début de fonctionnement d'une bourse comme l'une des institutions clés de l'économie de marché. Il était clair que le produit essentiel du marché de capitaux – le prix du capital – ne pouvait être crédible qu'à condition que le marché soit assez développé, avec un nombre conséquent d'investisseurs.

La logique de la privatisation par coupons d'investissement a nécessité le déroulement de la grande privatisation en deux tours. Une condition de la privatisation par coupons était de déterminer en avance la quantité de la propriété destinée à être privatiser et fixer exactement le début et la fin du processus. Malgré tout, des ventes aux enchères publiques, des appels d'offre, des ventes directes et des transferts gratuits aux municipalités ont bénéficié du fait que la privatisation par coupons apportait une pression de temps nécessaire. Après l'achèvement de cette méthode, quand la pression sur la vitesse de la privatisation s'est relâchée, les coûts ont augmenté et les groupes de pression avaient le champ libre pour mettre en avant leurs intérêts et corrompre les décideurs politiques.

2.3.3.2. *Un document fondamental – le projet de privatisation*

Un projet de privatisation était un sommaire des données qui délimitaient les actifs de l'Etat privatisés, déterminaient leur prix, les parties qui n'étaient pas destinées à l'activité de l'entreprise, ainsi que la méthode qui devait être utilisée pour transférer la propriété, quelle forme juridique doit avoir une nouvelle entreprise naissante, comment partager des actions ou combien d'action doit être réservé pour la privatisation par coupons d'investissement. Les moyens de règlement des revendications selon les lois restitutoires faisaient aussi l'objet des projets de privatisation.

En plus de la rapidité du processus, les auteurs de cette méthode cherchaient à instaurer le plus grand nombre d'éléments de concurrence. N'importe qui avait une possibilité de présenter un projet de privatisation visant n'importe quelle entreprise incluse dans le programme de la privatisation. Les dirigeants d'une entreprise étaient obligés de

présenter un projet pour privatiser leur entreprise. Ces « in-siders » avaient bien sûr un avantage d'information considérable, d'autant plus qu'ils empêchaient les informations de filtrer. Pour la deuxième vague de privatisation, le Parlement a approuvé une loi – n°92/1992 – qui imposait aux auteurs des projets de privatisation l'obligation de fournir par écrit les informations nécessaires à la rédaction d'un projet.

Un projet de privatisation était un document qui démarrait le processus de la restructuration de l'économie tchèque (ou tchèque). Il pouvait concerner soit tous les actifs des entreprises d'Etat, soit ses parties ou encore plusieurs entreprises. Un avantage de la contrainte de présentation d'un projet détaillé reposait dans le fait que les présentateurs des projets allaient restructurer les entreprises en fonction de leurs connaissances et leurs expériences dont aucun organe de l'administration d'Etat ne pouvait pas disposer. Ces projets, et surtout les projets extérieurs aux entreprises, ont aussi contribué à la destruction successive des structures monopolistes et à la restructuration des grandes entreprises. Les projets provenant de l'intérieur ont en effet conservé les vieilles structures « socialistes », y compris des actifs non productifs comme des maternités, des appartements d'entreprise ou des piscines. Ces actifs ont été transférés gratuitement aux municipalités ou aux institutions d'utilité publique, grâce aux projets concurrentiels.

En juin 1991 fut publiée la liste des entreprises destinées à la première vague de privatisation. Les directions des entreprises avaient l'obligation de présenter leurs projets jusqu'en novembre 1991, et les projets concurrentiels pouvaient être présentés jusqu'en février 1992. Les ministères compétents ont évalué ces projets mais la décision finale et le choix du projet de privatisation appartenait au Ministère de l'administration du patrimoine national et sa privatisation au gouvernement, dans le cas des ventes directes. Après l'approbation d'un projet, la propriété d'une entreprise était transférée au Fonds du patrimoine national. Celui était chargé de

- la réalisation des projets et de la privatisation même, des transferts de la propriété vendue aux nouveaux propriétaires et un encaissement des rendements
- l'exécution des droits de propriété sur la propriété non-vendue et sur des actions des sociétés par actions détenues par l'Etat temporairement ou durablement

- l'utilisation de ses sources financières pour les buts déterminés par la loi (liés surtout à la restructuration de l'économie tchèque)

Tableau 2.5. **Approbation des projets de privatisation**

Nombre de	31 décembre 1993		31 décembre 1994	
	projets	entreprises	projets	entreprise
présentés	23 607	4 335	23 927	4 338
décidés	14 274	2 674	1 792	93 233
approuvés	4 646	2 470	6 102	2 980
réfusés	9 728	224	11 827	253
non-décidés	9 223	1 641	5 998	1 105

Source : Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

Des projets proposant la transformation d'une unité de privatisation en une société par actions devaient contenir un plan de répartition des actions aux nouveaux propriétaires. En privatisant des actions, il était possible d'utiliser une distribution des titres dans le cadre de la privatisation par coupons, à travers des ventes directes ou à travers des intermédiaires – la bourse des titres ou d'autres institutions financières. Concernant les entreprises très importantes, l'Etat a conservé une position avantageuse par le biais d'une action d'or garantissant une propriété permanente de l'Etat. Une propriété temporaire était appliquée dans les cas où il était nécessaire de garder une entreprise sous le contrôle d'Etat pendant une durée suffisante pour mener des négociations avec des investisseurs stratégiques.

2.3.3.3. *Déroulement de la grande privatisation*

La grande privatisation connut un démarrage assez lent. Pendant huit mois du programme (càd. à partir d'avril jusqu'en décembre 1991) n'ont été approuvés que 27 projets.¹⁶ Le processus a ensuite accéléré en 1992 – en mai 1992 la première vague de la privatisation par coupons d'investissement était entamée, il fallait donc approuver des projets qui concernaient des entreprises incluses dans la privatisation par coupons.

¹⁶ Ježek, T. (2006) *Privatizace české ekonomiky : její kořeny, metody a výsledky*, Praha, Nakladatelství Oeconomica

La deuxième vague de la privatisation s'est déroulée à partir de la seconde moitié de l'année 1993, jusqu'en septembre 1994.

Tableau 2.6. **Harmonogramme de la grande privatisation**

Tâche à accomplir	par qui	jusque quand
Approbation et la publication des listes d'entreprises privatisées	ministères, le gouvernement	le 30 juin 1991
<i>Première vague</i>		
Présentation des projets aux ministères et au ministère de privatisation	directions d'entreprises d'Etat	le 30 oct. 1991
Date prolongée pour des projets concurrentiels	tous présentateurs	le 30 nov. 1991
Approvements des projets	ministère de privatisation	le 20 jan. 1992
<i>Deuxième vague</i>		
Présentation des projets dans la plupart des domaines	tous présentateurs	du 20 jan. 1992
Présentation des projets pour des ent. fondé par le ministère de Santé publique	tous présentateurs	le 16 juil. 1992
Date prolongé pour des ent. choisies	tous présentateurs	le 31 oct. 1992
		le 1 ^{er} jan. 1993

Source : Source : Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

2.3.3.4. *Les formes de privatisation utilisées lors de la grande privatisation*

La « grande privatisation » évoque surtout pour la plupart de la population tchèque la forme spécifique de privatisation par coupons, ce qui est logique puisque cette forme avait pour but de faire participer la population tchèque au processus de transfert. En plus de cette méthode, la plus connue, existaient d'autres formes de transfert :

- ventes aux enchères publiques où le seul critère de choix était le prix
- appels d'offre publique tender – une forme multicritère – on ne suivait que le prix proposé mais l'intéressé devait répondre à d'autres exigences
- ventes directes aux acheteurs préalablement choisis sans l'appel d'offre publique – la décision dépendait de l'administration d'Etat dans le milieu des forces de marché absents

- transformation d'une entreprise en société par actions. Leurs actions pouvaient ensuite être vendues par l'intermédiaire de la privatisation par coupons, des banques ou de la bourse
- transfert gratuit de la propriété aux municipalités, aux fonds de la sécurité sociale etc.
- maintien temporaire sous l'administration du Fonds du patrimoine national
- distribution des actions salariales (au maximum 10% de la propriété privatisée)¹⁷

Pour la plupart des entreprises, la première démarche à effectuer était une transformation en société par actions. Ensuite, une combinaison de formes différentes a été utilisée pour privatiser des entreprises – par exemple une partie des actions était proposée pour des coupons tandis que le reste était vendu par la forme traditionnelle ou restait sous le contrôle de l'Etat.

Tableau 2.7. **Réalisation des projets approuvés**

Formes appliquées	Dès le début jusqu'au 31 décembre 2005			
	Unités proposées	Propriété en milliers de CZK	Unités réalisées	Propriété en milliers de CZK
Enchères	1 210	8 495 341	1 206	8 444 977
Appel d'offre	1 450	34 207 799	1 419	34 060 167
Vente directe	6 877	70 752 670	6 796	69 874 422
restitutions, transferts gratuits	5 338	72 593 186	5 304	72 455 919
Total	14 875	186 048 990	14 725	184 835 485

Source : Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

2.3.3.5. Exemples d'entreprises privatisées

Nous pouvons citer à titre d'exemple l'entreprise JITEX Písek a.s., une entreprise de textile. 69 % des actifs de l'entreprise ont été transmis sous forme de coupons d'investissement, 10% ont été vendus directement, 5% ont été proposés sous forme de titres participatifs aux employés, le reste des actifs a été accordé au Fonds restitutoire et

¹⁷ Židek, L.,(2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck, pages 168-169

de donation ou transféré aux municipalités. La quantité des actions réparties entre les formes différentes correspondait au projet de privatisation.

Les ventes directes ont surtout été utilisées dans le cas des grandes entreprises plutôt industrielles. L'entreprise de l'industrie automobile, Škoda Volkswagen, peut être ici mentionnée comme exemple. Les ventes aux enchères ou les appels d'offres formèrent une relativement petite part dans la privatisation. C'est le cas par exemple de Škoda Plzeň ou Poldi Kladno.

Une tannerie à Nový Bydžov

L'entreprise fut nationalisée le 17 juin 1948 par la déclaration n°1256 du Ministère de l'industrie. A la fin de l'année 1948, la tannerie fut jointe aux autres 32 producteurs de tannerie et 14 usines de chaussures.

Même si, vers la fin des années 80, des efforts étaient faits dans l'amélioration de la gestion de l'entreprise, il était clair que la stagnation économique et le manque d'intérêt de la part des dirigeants et des employés pour les résultats économiques de la tannerie allaient nécessiter une privatisation rapide après novembre 1989. Selon la loi sur les sociétés par actions n° 104/1990, le Ministère de l'industrie de République tchèque a transformé l'entreprise d'Etat de tannerie en société par actions TANEX a. s., avec une participation de 100 % de la part de l'Etat. Le capital social était estimé à 704 millions de couronnes tchèques. La tannerie a ainsi récupéré après 43 ans sa souveraineté perdue, mais il est évident qu'il s'agissait plutôt d'une autonomie formelle puisque toutes les liaisons organisationnelles et structurelles sont restées pratiquement identiques, et que les dirigeants ont conservé leurs fonctions.

Les influences croissantes de la concurrence, la conservation des vieilles structures, le manque d'employés qualifiés, l'incapacité à prendre des responsabilités dans le domaine d'exportation, la direction des projets d'investissement et la politique des prix avec une expérience insignifiante de financement à crédit ont été des causes fondamentales des problèmes économiques considérables dans lesquels s'est retrouvée l'entreprise en 1992 (avec un endettement atteignant presque 70 millions de couronnes tchèques).

L'entreprise était déjà incluse comme un ensemble dans la première vague de privatisation par coupons d'investissement. Une des filiales de TANEX a. s. fut louée, à condition de maintenir la production de tannerie, à une SARL – Brnoplast s.r.o. pour 25 millions de CZK par an. La Brnoplast s.r.o. a essayé de restaurer la production en février 1993, mais les problèmes d'autrefois sont réapparus avec la même ampleur, aggravés par une méconnaissance du secteur et de l'environnement par la nouvelle société, qui a fini son activité avec un déficit de 50 millions de CZK. La filiale s'est donc de nouveau retrouvée sous la gestion de TANEX a.s., mais il s'agissait d'un transfert formel des actifs, la filiale n'ayant plus un seul employé et ayant terminé son activité.

Pendant la première vague de privatisation, 70,8 % de la propriété privatisée a été vendue par le biais de la privatisation par coupons d'investissement aux nouveaux propriétaires dans les proportions suivantes :

Société d'épargne et d'investissement s.a. Prague	18,44%
Premier Fonds d'investissement de privatisation s.a. Prague	18,44%
Banque commerciale-société de capital d'investissement	12,66%
VUB Invest Bratislava	10,24
Fonds du patrimoine national	16,6%
Citoyens et des petits investisseurs	6,3%
Municipalités	3%
Autres	3,3%

Les actionnaires en étaient donc arrivés à soumettre TANEX a.s. sous une procédure de faillite, ce qui équivalait à une liquidation de l'entreprise, ou essayer de vendre les parties lors des ventes directes aux acheteurs solvables.

Une crise de l'industrie de la tannerie et une mauvaise gestion ont causé une baisse considérable du prix de la société. Puisque les dettes étaient plus importantes que les bénéfiques et que la charge de crédit était conséquente, les nouveaux actionnaires se sont mis d'accord sur la vente directe des actifs de la tannerie. Après avoir annulé les procédures de faillites par les créanciers, la tannerie fut vendue le 20 juin 1994 à la SARL NOBYKO s.r.o., qui a relancé la production en août de la même année.

2.3.4. La méthode non-conventionnelle : la privatisation par coupons d'investissement

*« La privatisation par coupons d'investissement représente un processus de la renaissance des marchés de capitaux comme une catégorie fondamentale économique. Dès lors que chacun aura sa petite partie de terre, chaque bâtiment aura son propriétaire, des biens immeubles et une terre deviendront un bien marchand et un marché de capitaux commencera à naître. Pour que des changements de propriété puissent avoir lieu, il faut désigner un **premier propriétaire**. »*

Robert Holman, 2000, str. 51

La forme de privatisation dominante en République tchèque fut la privatisation par coupons d'investissement puisque la plupart des sociétés par actions fondées pendant la transformation de la propriété d'Etat a été privatisée sous de cette forme – presque 50% des actions ont été proposées pour des coupons. Le processus était réparti en deux vagues de privatisation. La première concernait le patrimoine des deux Etats fédéraux, la deuxième uniquement la République tchèque. Ses buts étaient évidents selon les auteurs de la conception :

- la formation d'un rapport positif de la population envers l'économie de marché avec ses mécanismes et une première expérience avec elle ;
- le transfert rapide de la propriété nationale et l'empêchement d'une « agonie » avant la privatisation
- la juste redistribution de la propriété nationale à la population
- l'empêchement de la privatisation spontanée (c'est-à-dire que les dirigeants déblayaient des actifs rentables des entreprises dans des nouvelles sociétés sans réglementation ni contrôle de l'Etat

A coté de ces raisons plus ou moins logiques, il y avait aussi des motivations politiques. Il persistait toujours une certaine peur envers les structures communistes et le pouvoir de la Russie. La privatisation par coupons devait apporter une légitimité à la privatisation populaire, devait engager la population et susciter son intérêt et sa participation à la nouvelle économie tchèque.

2.3.4.1. Mécanisme de la privatisation par coupons d'investissement

Le processus a débuté en juillet 1991 et avait plusieurs phases. Pendant la première phase, on a publié des listes des entreprises participantes en même temps que la liste pour la deuxième vague, une liste des entreprises destinées à la liquidation, et des entreprises qui devaient rester sous l'administration de l'Etat. Le 3 juin 1991, le ministre des finances fédérales a créé le Centre de la privatisation par coupons comme organisation contributive qui était chargée de l'organisation de la privatisation par coupons. Des brochures d'information ont été publiées en trois langues – en tchèque, slovaque et hongrois – et surtout, un réseau informatique des points de registration a été créé, dans la plupart des cas auprès des bureaux de poste : au total, 648 points de registration avec plus de 1200 bureaux et 5102 guichets pour assurer l'accessibilité à toute la population.¹⁸ Ce réseau a été transformé après la fin de la privatisation par coupons en organisateur du marché des titres hors de la bourse. Au total, pour la première vague de la privatisation quelques 8 541 000 citoyens de la République tchécoslovaque se sont enregistrés, ce qui était inattendu.

La première vague avait donc des parties liées l'une à l'autre :

1. registration des livrets de coupons et des fonds d'investissement
2. tour préliminaire
3. vente des actions pour des points d'investissements
4. transmission des actions

Un livret de coupons contenait deux cartes de registration et des coupons d'une valeur totale de mille points d'investissement. Un citoyen avait le droit de ne registrer qu'un seul livret par vague de privatisation. Un coupon représentait donc un droit de valeur de mille points d'investissement, et était réparti en 10 lots. Les livrets ne se vendaient qu'aux personnes majeures ayant leur domicile fixe en République tchécoslovaque et de nationalité tchécoslovaque (tchèque plus tard), pour la somme de 1035 couronnes (ce qui représentait un quart du salaire moyen)¹⁹. Les investisseurs avaient ensuite l'accès aux listes des entreprises ainsi privatisées avec toutes les

¹⁸ Ježek, T. (2006) *Privatizace české ekonomiky : její kořeny, metody a výsledky*, Praha, Nakladatelství Oeconomica

¹⁹ <http://www.czso.cz/>

informations essentielles – bénéfiques, chiffre d'affaire, nombre des employés, taux d'endettement, capital social, nombre d'actions, nombre d'actions destinées à la privatisation par coupons, existence de l'action or de l'Etat. Les citoyens pouvaient donc, en fonction de ces informations, choisir telle ou telle entreprise et demander pour un ou plusieurs lots ses actions.

Pendant le tour préliminaire, les citoyens pouvaient confier leurs lots à un ou plusieurs fonds d'investissement, qui ensuite investissaient ces coupons à leur place. Les fonds avaient pendant la privatisation les mêmes droits que les participants individuels.

Dans le cadre des deux vagues de privatisation, le procédé suivant a été appliqué. Tout d'abord, les citoyens participants et les fonds d'investissement se sont enregistrés²⁰. Après la clotûre de la procédure de registration, les listes des fonds d'investissement et des entreprises privatisées ont été publiées. Les investisseurs pouvaient exprimer leurs intérêts au cours de plusieurs tours de privatisation et chaque tour comptait plusieurs phases :

- dans la première phase, le nombre d'actions de chaque entreprise privatisée qui vont rester dans le tour en cours était annoncé, ainsi que leur prix, exprimé en nombre d'actions échangées contre un nombre de points d'investissement. Lors du premier tour, le prix était unique, alors que pendant les autres tours, les prix étaient fixés en fonction de l'offre et de la demande ;
- dans la deuxième phase, les investisseurs commandaient des actions de l'entreprise choisie. Les commandes étaient déposées aux bureaux de la poste, puis concentrées dans une centaine de points de registration, et envoyées au Centre de la privatisation par coupons ;
- l'exécution des commandes par le Centre se déroulait de la façon suivante :
 1. si la demande était plus petite ou égale à l'offre, les commandes étaient satisfaites dans le volume commandé

²⁰ Les fonds d'investissement devaient obtenir une registration de la part du Ministère de l'administration du patrimoine national et sa privatisation, la registration n'était pas automatique parce que le Ministère avait le droit de rejeter une demande de registration.

2. si la demande était plus grande que l'offre de moins de 25%, les commandes des fonds d'investissement pouvaient être diminuées pour que la demande soit égale à l'offre
 3. si la demande était tellement grande que même la diminution n'apportait pas l'équilibre, les commandes étaient annulées et les points d'investissement rendus aux investisseurs
- dans la dernière phase, les prix étaient fixés pour les entreprises qui n'étaient pas vendues.

Les prix pour les tours particuliers étaient fixés par le Centre de la privatisation par coupons selon des algorithmes dont les critères n'étaient jamais publiés. Certains auteurs ont cependant déterminés des facteurs possibles qui avaient influencé la fixation des prix. Ces facteurs étaient surtout le prix du tour précédent, le rapport de la demande et de l'offre et le volume de l'offre d'actions de l'entreprise au total. La fin de tout le processus dépendait de la décision du Ministère des Finances. Dès que l'on a atteint un niveau raisonnable de convergence et que la plupart des points d'investissement étaient utilisés, le tour pouvait être déclaré comme dernier. Les points qui n'avaient pas encore été utilisés jusque là expiraient. Après la fin du dernier tour, toutes les actions étaient transmises aux nouveaux propriétaires.

2.3.4.2. Résultats de la méthode dernière méthode – privatisation par coupons d'investissement

En République tchèque, cette méthode a connu un succès phénoménal. Pendant le premier tour, de la totalité des 7,4²¹ millions de citoyens majeurs, presque 6 millions ont participé et, pour le deuxième tour, plus 6 millions. La plupart des investisseurs ont profité de la possibilité de confier leurs points aux fonds d'investissement divers. Cependant, pour le deuxième tour, l'intérêt des acheteurs pour les fonds a baissé puisque ces derniers ont déçu leurs attentes.

²¹ <http://www.czso.cz/>

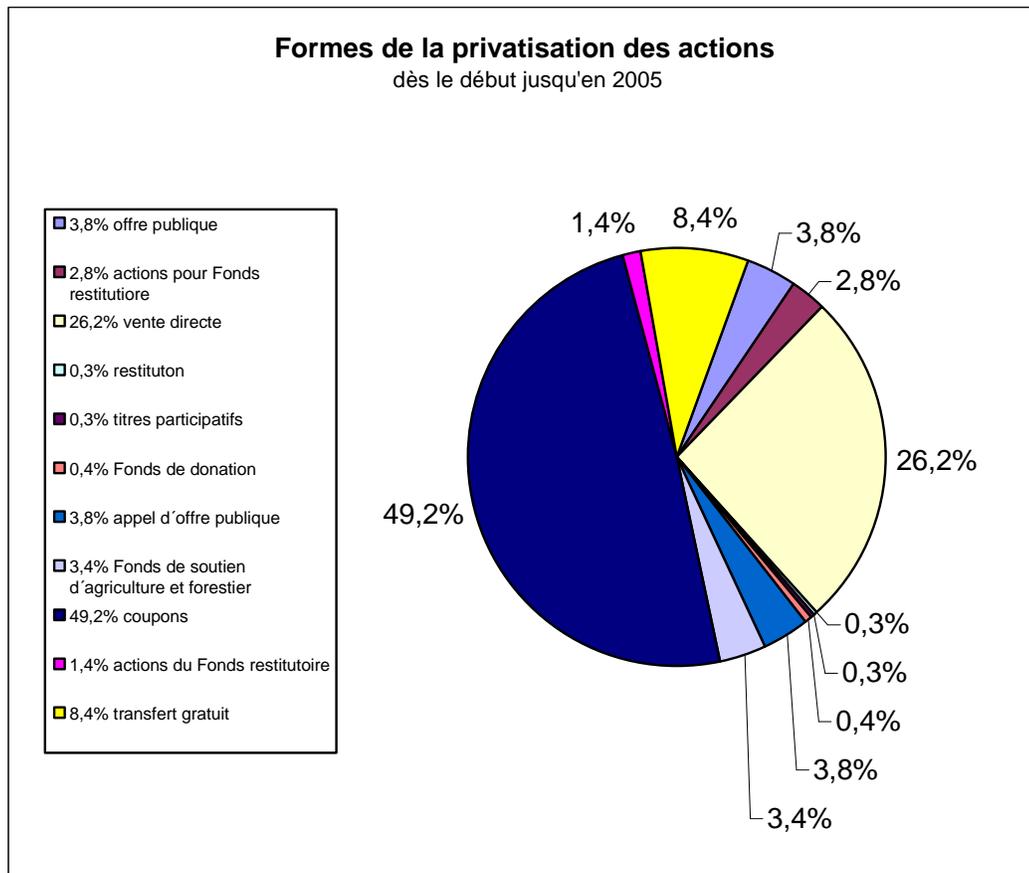
Tableau 2.8. **Données principales de la privatisation par coupons d'investissement**

	Première vague	Deuxième vague
Registration des investisseurs	11/1991 – 2/1992	10-12/1993
Tours	2-4/1992	12/1993-3/1994
Nombre de tours	5	6
Fin officielle	31. 1. 1993	31.12.1994
Nombre d'investisseurs	8, 541 mil (5,950 en RT)	6,160 mil
Nombre de FIP	429	349
% de coupons placés dans les fonds	71,9	63,5
Nombre d'entreprises proposées	1491(988 en RT)	861
Propriété proposée	299,39 milliards de CZK (212,49 en RT)	155 milliards de CZK
Propriété par un investisseur	35 057 CZK	25 162 CZK

Source : Žídek, L., (2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck, page 174

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, lors du premier tour en République tchèque, des actions de 988 entreprises ont été proposées. En moyenne, 61% d'actions des entreprises ont été vendues par l'intermédiaire de cette méthode, le reste (39%) ayant été vendu sous d'autres formes. Pendant le deuxième tour, 676 entreprises proposaient leurs actions. Ces entreprises étaient plus grandes que pendant le premier tour, mais seulement 44% de leurs actions étaient vendues, puisque l'on utilisait plutôt d'autres techniques. Un trait spécifique du deuxième tour est que 32 entreprises ont privatisé plus de 50% de leurs actions par le transfert gratuit aux municipalités. Il s'agissait d'entreprises de traitement de déchets, de centrales de chauffage et d'entreprises de distribution d'eau. Pour illustrer l'importance de la méthode par rapport aux autres méthodes utilisées pour vendre des actions, nous pouvons nous référer au graphique suivant :

Graphique 2.1. Formes de la vente des actions



Source : Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

2.3.5. Des alternatives à la privatisation par coupons d'investissement

Au moment de l'élaboration d'une conception globale du processus de privatisation il y avait de nombreuses opinions sur les différents aspects. L'une des principales controverses portait sur la méthode sans précédent de la privatisation par coupons d'investissement. Ce sont surtout des économistes d'opposition (tels que V. Klusoň, Č. Kožušník, O. Turek, L. Mlčoch, J. Klacek, M. Matějka, Z. Šulc et d'autres) qui se prononçaient critiquement contre la conception gouvernementale.

Otakar Turek s'opposait également au scénario gouvernemental, se prononçant contre le fait que cette méthode de coupons a été proposée et défendue par une minorité obstinée, qui avançait simplement qu'il n'y avait pas d'autre chemin pour résoudre le problème de l'insuffisance de l'épargne nationale, sans autre argumentation constructive.

Dans son article « Le crédit comme une alternative de privatisation »²² il proposait d'autres possibilités du processus de privatisation, différentes de la méthode gouvernementale. Il mettait en opposition les coupons gratuits contre un crédit hypothécaire, et argumentait que la méthode du bail pouvait remplir les mêmes conditions que la méthode des coupons, tout en éliminant ses défauts.

Le procédé des baux aurait été le suivant : d'abord une banque d'émission ouvrirait pour le secteur des banques commerciales l'accès à une source de crédits hypothécaires sans limiter les sommes empruntées, avec une utilisation strictement réduite à ceux qui auraient gagné des ventes aux enchères. Une banque commerciale aurait utilisé cette source en fonction de son activité envers des participants aux enchères et en prenant en compte un taux d'intérêt à payer. Les clients devraient, avant de participer aux enchères, demander à une banque de recevoir une promesse de crédit. Ils ne seraient donc pas limités par le montant d'argent dont ils disposeraient. Une banque aurait accordé cette promesse de crédit après une évaluation soigneuse de la solvabilité du client, et elle dépendrait aussi de la volonté de la banque de courir le risque si le prêt était sous garantie des biens enchéris. Les recettes de ces ventes aux enchères auraient été versées dans un fonds du patrimoine national et le montant de ces recettes serait égal à l'épargne nationale utilisée, en plus du montant des crédits hypothécaires accordés. Les sommes d'argent ainsi collectées devraient être bloquées sur un compte du fonds. Pendant les années suivantes, l'argent prêté reviendrait dans les banques commerciales puis dans la banque d'émission. Après la fin de tout le processus, l'argent retournerait là où il était créé par la banque d'émission pour un but spécifique en vendant la propriété d'Etat aux entrepreneurs à un prix plus élevé grâce au crédit hypothécaire.

Des économistes « élevés » par l'économie de marché considèrent le crédit comme un moyen de création de monnaie, mais cela ne fonctionne que dans une économie avec une continuité de marché. Quand il s'agit de la transformation d'un système où l'Etat a investi et détenu tout le capital productif, un crédit peut rendre possible une vente de capital dans un secteur privé sans impact sur les flux de revenus ou sans montée de la réserve d'argent. Une condition de ce crédit macroéconomiquement

²² Turek, O., *Úvěř jako privatizační alternativa*, Politická ekonomie 7-8,1991

neutre est son unieffectivité, son utilisation exclusive pour un achat de capital du secteur national. Le principe d'un crédit spécifique s'est heurté à l'incompréhension de la part des économistes de l'Ouest ce qui explique l'échec de cette conception.

Un autre critique de la privatisation de la période du début de la transformation, Milan Matějka, a présenté dans sa publication « Controverse sur la réforme » ses restrictions contre des démarches particulières du scénario de transformation économique. Il commence par la critique de la libéralisation rapide des relations économiques et le processus de privatisation : « La vitesse avec laquelle le patrimoine national devrait être privatisé et les méthodes utilisées n'ont pas de précédent dans le monde entier. Et cela non seulement dans l'histoire mais aussi en comparant avec d'autres pays de l'ex-bloc soviétique.²³ » Il pense aussi que la privatisation par coupons n'était intéressante que pour des spéculateurs réunis dans des fonds d'investissement divers. Ces fonds proposent aux détenteurs des livrets d'investissement leurs services sous la motivation de gagner facilement beaucoup d'argent. Matějka parle aussi de l'asymétrie d'information entre les acheteurs provenant « de l'extérieur » et les dirigeants ou employés d'une entreprise. Les acheteurs ne faisaient d'après l'auteur que parier au moment d'investir. Il cherche également à démontrer que la privatisation par coupons ne renforce pas les rapports de propriété des employés qui ne s'identifient pas avec une politique d'entreprise. Matějka voit une issue dans la jonction des coupons avec la création de fonds d'investissement à l'intérieur des entreprises.

2.3.6. D'autres programmes de privatisation

A côté des programmes de privatisation déjà mentionnés, la petite, la grande privatisation et les restitutions, existaient encore deux programmes très importants : la transformation des coopératives et le transfert gratuit des actifs publics aux municipalités. Le premier a joué un rôle crucial, surtout dans l'agriculture et dans le petit commerce, le deuxième a commencé en 1991 par un transfert massif de la propriété et a continué dans le cadre de la grande privatisation. Ce transfert a concerné plus de six mille villes et une propriété d'une valeur d'environ 350 milliards de CZK. Dans le cadre de la grande

²³ M. Matějka, Spor o reformu, Nakladatelství Alternativy, Praha, 1992

privatisation, les transferts gratuits ont représenté 7 533 unités de privatisation d'une valeur comptable de plus de 30 milliards de CZK.²⁴

2.4. Les privatisations après 1995

La privatisation de la propriété nationale ne s'est pas terminée avec la fin de la privatisation par coupons, mais a continué dans une moindre mesure même après l'année 2000. Après 1995, l'Etat détenait encore un grand volume du patrimoine national, mais le fait qu'il s'agissait d'entreprises stratégiques (domaines de la distribution de gaz, de l'électricité, des télécommunications) avait bien évidemment un impact sur les méthodes de vente de ce patrimoine. Un autre domaine sensible était le secteur bancaire, qui avant d'être vendu à des propriétaires étrangers devait être débarrassé des mauvais crédits. Il était préférable de procéder plus prudemment en choisissant des investisseurs fiables, donc il s'est surtout agi de ventes directes ou d'appels d'offre publiques.

A partir de 1998, le ratio des investissements provenant de l'étranger a vigoureusement augmenté. En comparant la proportion des investisseurs étrangers avec les recettes de la privatisation – 124 milliards contre 79 milliards –, en 2003, cette proportion dépassait 255 milliards contre 150 milliards en faveur des IDE.²⁵

Les gouvernements suivants ont réussi à privatiser de grandes entreprises comme Transgas à RWE, Vitkovice STEEL à Mittal, ou Český Telecom à Telefónica. Cependant l'Etat garde le contrôle de la société d'électricité ČEZ ou de ČSA, dont la privatisation est très discutée en ce moment.

2.5. Résultat récapitulatif du processus des privatisations

Comme nous l'avons déjà constaté, une maximalisation des recettes du budget de l'Etat n'était pas un but de premier ordre de la privatisation. L'objectif était surtout le transfert le plus rapide de la propriété nationale dans le secteur privé. Il ne faut cependant

²⁴ Švejnar, J. a kol. (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Praha, Academia

²⁵ Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

pas négliger l'évaluation financière du processus, mais il faut dire que les auteurs divergent notablement dans les chiffres :

- petite privatisation : de 30 milliards (Židek, 2006) jusqu'à 45 milliards de CZK(Holman, 2000)
- restitutions : de 25 (Holman, 2000) jusqu'à 75-125 milliards de CZK (Švejnar, 1997)
- grande privatisation : 587 milliards (Fuchs, 2002), 570 milliards (Holman, 2000), 679 milliards de CZK (Švejnar, 1997)
- transfert gratuit aux municipalités a représenté 121 milliards de CZK(Holman, 2000)

Nous pouvons comparer ces résultats avec les chiffres officiels publiés par le Fonds du patrimoine national. Selon les données de l'année 2005, les recettes totales de la petite privatisation atteignaient 34 milliards, et 533 milliards pour la grande privatisation.

Pour conclure, toutes les méthodes utilisées lors du processus du transfert d'un volume immense de la propriété tchèque ont plus ou moins accompli leur but. Vers la fin de ce processus, en 1995, la plus grande partie du patrimoine national était déjà entre les mains d'un propriétaire privé qui seul pouvait en disposer, les structures de marché avaient commencé à fonctionner, et les institutions nécessaires étaient en place. Quelques années plus tard est survenue une crise du secteur bancaire, dont les raisons étaient variées. Nous allons voir ces raisons dans la partie suivante.

3. Les problèmes essentiels liés à la privatisation de la propriété nationale.

La spécificité de la privatisation dans les pays post-communistes a eu pour conséquences certains problèmes : "perçement de tunnel" (-ou de facto la dilapidation des biens de l'Etat), pratiques frauduleuses, ou encore nécessité absolue de la restructuration des entreprises, qui sont apparues dans les années 90. Prenant en compte le volume de la propriété qui devait être transférée, nous pouvons nous douter qu'il était impossible d'éviter de tels scandales. La méthode exceptionnelle des coupons de privatisation a suscité le plus de critiques et le plus secoué la confiance de la population tchèque.

3.1. Le secteur des banques tchèques et son évolution

Un problème crucial, qui a contribué à la mauvaise perception du processus de transformation, était la création et le fonctionnement d'un secteur bancaire. Le système bancaire d'avant était bien plus simple, mono bancaire et plus concentré. La banque nationale tchèque devait adopter donc de nouveaux instruments spécifiques pour une économie de marché. En même temps, la création des nouveaux établissements de crédits était censée générer une concurrence suffisante. Mais ce n'était pas le cas. Le marché était dominé par les cinq plus grandes banques, qui détenaient 80% de parts de marché²⁶. Les banques nouvellement créées ne disposaient pas d'assez de capital, et le manque de ressources propres les a contraint à les obtenir sur le marché interbancaire, à des taux d'intérêt très élevés.

Un autre problème contribuant à la crise bancaire dans les années 1997-1999 fut la part significative des crédits aléatoires. Faute d'expérience commerciale, les banques accordaient des crédits sans garantie, à des entrepreneurs débutants qui ont souvent eu des difficultés à rembourser. Il est évident que la situation financière était étroitement liée à l'évolution du secteur bancaire pendant le processus de privatisation. L'Etat a assaini les banques dans tous les pays d'Europe centrale, mais dans le système des banques tchèques, les mauvais crédits ont augmenté. Bien que le secteur bancaire au début du processus de

²⁶ Šulc, Z.,(1996) *Stručné dějiny ekonomických reforem v Československu (České republice) 1945-1995*, Národohospodářský ústav Josefa Hlávky, Praha

transformation en Pologne et en Hongrie ait été dans un pire état qu'en République tchèque, les banques polonaises et hongroises ont accusé, après leur assainissement, une proportion de mauvais crédits inférieure à celle des banques tchèques. L'indicateur des crédits cotés des banques polonaises était de 15,3% de mauvais crédits contre 29,5% de mauvais crédits en République tchèque.²⁷ Puisque la réglementation du secteur financier n'était pas effective, surtout au début de la transformation, il y eut même des cas de banques créées dans le but d'accorder des crédits à leurs propres fondateurs. Vers la fin de 1995, six banques comme AB banka, ou Česká banka²⁸ ont fait faillite ou été forcées de fusionner.

Les auteurs notent que le début de la transition n'était pas une situation facile pour le nouvel Etat naissant, l'économie centralisée ne fonctionnait plus vraiment et les structures de l'économie de marché ne fonctionnaient pas encore. Des groupes de pression avaient plus ou moins remplacé le pouvoir central dans les décisions concernant les grandes entreprises. Il était alors difficile pour le nouvel Etat de faire face à ces groupes et de choisir un acquéreur convenable. En réalité, la privatisation fut une redistribution quasiment gratuite de la propriété nationale, elle n'a apporté presque aucun capital aux entreprises. Et, parce que tout le processus s'est déroulé dans des conditions de régulation tardive ou inefficace, une concentration obscure des actifs et la sélection selon leur qualité étaient rendues possibles. Les actifs de mauvaise qualité et les entreprises infructueuses ne disparaissaient pourtant pas selon la sélection naturelle de marché. Ces actifs et ces entreprises sont retournés par une voie légale de privatisation entre les mains de l'Etat et allaient représenter plus tard un fardeau pour les générations à venir. Souvent, les entreprises étaient dénuées de l'actif qui a été vendu dans le cadre de la grande privatisation, le passif restant cependant à la charge de l'Etat.

3.2. La légitimité de nouvelles rapports de propriété manquante

Le manque de légitimité des nouvelles relations de propriété issues de la privatisation est développé par Pithart (2006). Il concerne surtout les grosses fortunes acquises au cours de la privatisation par coupons. La population tchèque ressent un

²⁷ Kouba, K., Vychodil, O., Roberts, J.,(2005) *Privatizace bez kapitálu, zvýšené transakční náklady české transformace*, Karolinum, Praha

²⁸ www.profit.cz/archiv.php?iEd=200703&iArt=21361&iSearch=

certain « amertume » concernant l'acquisition de ces fortunes parce que les « nouveaux riches » étaient souvent les cadres de l'ancien régime et des décideurs du nouveau régime. Les décideurs et les cadres profitaient de l'asymétrie informationnelle parce qu'ils étaient privilégiés par le régime communiste et avaient accès aux informations internes des entreprises. Pithart signale aussi que les décisions des économistes néo-libéraux prédominaient sur les objections plus prudentes des juristes. Les deux premières années de la privatisation se sont déroulées dans un vide juridique, ce qui a rendu possible des pratiques frauduleuses.

3.3. Les fonds d'investissement et leur rôle dans les pratiques frauduleuses

Le plus grand changement dans le projet de privatisation par coupon fut une décision du Ministère des finances fédérales de rendre possible un accès des fonds d'investissement à la privatisation, et cela sous les mêmes conditions que les particuliers. Cette décision s'est finalement révélée fatale, et a causé une série de scandales financiers. Ces fonds représentant des porteurs de coupons devaient exercer une surveillance des managers qui géraient les entreprises privatisées. Le problème n'était pas tellement systémique, il s'agissait plutôt de détails qui à la fin ont rendu possible un hasard moral, en transférant des actifs entre plusieurs entreprises afin d'enrichir des groupes de pression aux dépens des petits investisseurs. Selon la loi, les fonds d'investissements avait la forme de sociétés par actions et en assemblée générale, il y avait donc à côté des fondateurs du fonds (qui le géraient), les participants à la privatisation par coupons qui ont confié leurs coupons au fonds. Ainsi une condition fondamentale de la séparation stricte de la propriété du fonds et de ses investisseurs était violée. Les fondateurs du fonds pouvaient en tant qu'actionnaires majoritaires disposer de toute la propriété, y compris celle qui appartenait aux actionnaires – anciens détenteurs des coupons. En vendant les actions des fonds, il se vendait en effet un droit de gérer une propriété d'autrui à ses propres bénéfices.

A cause d'une législation trop indulgente envers les FIP, il était impossible d'empêcher la création de « propriétés croisées », c'est-à-dire lorsque le fonds créé par une banque a acquis les actions de cette banque au cours de la privatisation.

Tableau 3.1. **La propriété des FIP détenue par les 5 plus grandes institutions financières en juin 1995**

Société- mère	1ère vague		2 ^{ème} vague		Total	
	Coupons acquis (en millions)	Parts/coupons détenus par FIP (en %)	Coupons acquis (en millions)	Parts/coupons détenus par FIP (en %)	Coupons acquis (en millions)	Parts/coupons détenus par FIP (en %)
ČS	9,5	15,6	1,24	3,2	10,74	10,7
IPB	7,24	11,9	0,98	2,5	8,22	8,2
KB	4,66	7,7	1,24	3,2	5,90	5,9
ČP	3,34	5,5	1,87	4,8	5,21	5,2
ČSOB	0,49	0,8	1,98	5,1	2,47	2,5
Au total	25,23	41,5	7,31	18,8	32,54	32,5
Tous les FIP	61,12	100	39,20	100	100,32	100

Source : Židek, L., (2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck, page 182

La prolongation de l'inefficacité des entreprises et le retard de faillites inévitables pour ces entreprises étaient facilités par cette interconnexion des banques et des fonds. Les banques accordaient des crédits difficilement remboursables, faussaient les relations concurrentielles, entraînant l'instabilité et la crise du système bancaire. La législation n'était pas à même de permettre aux banques de fonctionner correctement. Les ratios imposés ne suffisaient pas à protéger les banques. Trois programmes d'assainissement ont été mis en place : réduction du nombre de banques, recapitalisation, et consolidation (l'Etat a repris de mauvaises créances, comme le cas du Crédit Lyonnais en France).

Un exemple s'offre pour mieux démontrer ceci – le cas de la Investiční a poštovní banka (Banque d'investissement et de poste). Cette banque était, au moment de sa mise sous contrôle judiciaire, la troisième plus importante en République tchèque. Au cours de la privatisation par coupons, la banque a pris le contrôle de plusieurs sociétés financières (První investiční a.s.) et industrielles (Setuza) mais surtout le contrôle d'elle-même ! Par l'intermédiaire des entreprises contrôlées, elle a acheté ses actions et le management de la banque a ainsi augmenté son influence au détriment de l'Etat. Faute de surveillance bancaire, la IPB accordait des crédits douteux aux entreprises qui ont, directement ou par

un intermédiaire, acheté les actions de la banque. Ainsi, entre 1995 et 1996, le groupe des entreprises détenues par l'entrepreneur Charouz possédait les trois quarts des actions de la IPB, tout en étant l'un de ses plus grands débiteurs. En 1997, la banque commençait à avoir des problèmes de liquidité causés par la stagnation économique, alors que plusieurs entreprises avaient des difficultés à rembourser leurs crédits. En 2000, la BNT a fini par mettre la IPB sous contrôle judiciaire. Finalement, la Československá obchodní banka a décidé de reprendre la totalité de l'actif et du passif de la IPB, à condition que l'Etat paye les dommages. La décision de vente a été prise après la publication du résultat d'un audit démontrant que le déficit de la banque dépassait largement son capital. Si l'Etat n'avait pas appuyé la IPB, la faillite de cet établissement aurait pu influencer négativement le produit intérieur brut en République tchèque, qui aurait pu baisser de 3 à 4 %. Selon le ministre des Finances, il n'y avait que deux solutions possibles : soit retirer à l'établissement sa licence bancaire et précipiter sa fin, soit le mettre sous contrôle judiciaire.

En 1998, une actualisation de la loi sur les fonds d'investissement a été adoptée pour résoudre le problème, et l'on a procédé à une transformation des fonds d'investissement aux fonds ouverts.

Le personnage symbolisant le mieux la situation malsaine résultant du processus de privatisation par coupons est sans doute Viktor Kozeny. Par le biais du Fonds de privatisation Harvard, il est accusé d'avoir détourné plusieurs milliards de couronnes, aux dépens de petits épargnants. Ce Fonds a acquis le portefeuille des actions les plus lucratives au cours de la privatisation par coupons. Ensuite, ces actions ont été vendues à non-valeur à plusieurs sociétés chypriotes et immédiatement revendues à un prix considérablement plus haut. Le Holding industriel de Harvard, société qui a été créée pour gérer les fonds de Kozeny, n'a jamais payé aux actionnaires les sommes promises, et Viktor Kozeny a quitté la République tchèque. Le lancement d'un mandat d'arrêt international est d'ailleurs en question depuis 2001. (Voir annexe)

Il est bien évident que la privatisation a été, depuis le début du processus de transition, le point le plus controversé. Ses conséquences se ressentent encore aujourd'hui, 20 ans plus tard. Certes, la privatisation a accompli sa tâche principale, c'est à dire le passage de la propriété d'Etat vers le secteur privé, et il faut admettre qu'un transfert de propriété ne

peut difficilement se passer sans quelques scandales, ce qui s'est d'ailleurs produit en Grande Bretagne avec la privatisation des chemins de fer.

Conclusion

La République tchèque, au début du processus de privatisation, était un pays de l'ancien bloc communiste avec une propriété d'Etat de presque 100%, où l'épargne de la population était largement insuffisante. Le but de la transformation était donc un transfert rapide du plus grand volume de la propriété nationale. Ce but a partiellement perturbé le processus des restitutions, dont le volume était le plus important de tous les pays de l'Europe centrale et orientale. Ce volume correspondait néanmoins à la large dimension de la nationalisation après 1945, et était en quelque sorte une tentative d'acceptation de la privatisation par le grand public.

Une autre méthode de privatisation – la petite privatisation – s'est déroulée, comme dans d'autres pays, avec un relatif succès et surtout assez rapidement. Les critiques des économistes étrangers visaient plutôt une autre méthode, celle de privatisation par coupons d'investissement. Parmi leurs principaux reproches, ils avançaient notamment le fait qu'à l'issue cette méthode, la propriété tchèque était très fragmentée, et avec des rapports de propriété considérablement obscurs. Cependant, la reconcentration s'est déroulée quelques années plus tard, entre 1997 et 1999. Cette période est désignée comme la troisième vague de privatisation, où différents groupes d'investissement ont racheté les parts auprès des petits investisseurs et de nouvelles structure de propriété se sont ainsi formées.

Tout de suite après l'achèvement de la privatisation par coupons, l'opinion publique a dans sa majorité considéré tout le processus comme une grande escroquerie et un pillage du patrimoine de l'Etat. Il faut dire que le processus en lui-même excluait la possibilité de piller, il tentait au contraire d'instaurer le plus de concurrence possible entre les intéressés en vendant les actions en fonction de l'offre et de la demande. Concernant les citoyens tchèques, personne ne s'est vraiment retrouvé perdant. Si l'on considère que le prix des coupons s'élevait à 1000 CZK et que la valeur nominale incombant sur un investisseur était de 35 000 CZK, nous pouvons constater que cette méthode était un bon moyen pour gagner. Il y eut cependant des investisseurs qui ont perdu les mille couronnes investies. Il s'agissait surtout des investisseurs de quelques fonds d'investissement qui ont détourné l'argent qui leur était confié. Cela nous amène plutôt vers une critique de l'inexistence de la protection institutionnelle et non de la méthode de privatisation.

Après 1995, le processus de privatisation a considérablement ralenti et les méthodes ont changé en fonction du volume des entreprises privatisées. Les méthodes « standards », comme les ventes directes, ont alors prévalu. Les entreprises vendues étaient grandes voire stratégiques, et leur vente a apporté des recettes notables dans les finances publiques. Cette période fut aussi marquée par un intérêt croissant des investisseurs étrangers et leur participation au processus de privatisation.

Résumé

Bakalářská práce na téma „Transition de la République tchèque après 1989 vers l'économie de marché“ se zabývá bezprecedentním jevem, který na počátku 90. let poznamenal státy střední a východní Evropy. Práce je rozdělena do tří kapitol, z nichž první se věnuje komplexně celému procesu z chronologického hlediska. Druhá kapitola zobrazuje makroekonomické ukazatele, pomocí nichž chce analyzovat vývoj ekonomické situace transformující se republiky. Privatizací a jejími metodami se zabývá třetí a poslední kapitola.

V první kapitole rozdělené dále na 3 podkapitoly práce zachycuje vývoj událostí v Československé, a po roce 1993, v České republice. Nejdříve se věnuje teoretickým přístupům, které se diskutovaly na počátku transformace. Vysvětluje, proč byl nakonec přijat neoliberalní přístup tkz. šokové terapie. Popisuje jednotlivé kroky přijaté za cílem transformovat ekonomické, politické, právní či společenské prostředí. Na počátku to byla například liberalizace cen a zahraničního obchodu, postupné vytváření institucí podporujících demokratické klima a také masová privatizace státního majetku. Tato kapitola postupně zachycuje fáze ekonomického vývoje, kdy po nastartování všech změn se Česká republika dostává do ekonomické expanze v letech 1994-1996, poté nastává stagnace či slabý pokles ekonomické aktivity. V roce 1999 se povedlo uklidnit politické i ekonomické klima a země si udržuje úspěšné tempo růstu dodnes, kdy HDP roste řádově o 6%.

Ekonomickému vývoji se věnuje druhá kapitola, kdy se nejdříve snaží analyzovat příčiny cyklického vývoje ekonomiky, poté rozebírá nutné strukturální změny. Tyto byly, vzhledem k naprosto nevyhovujícímu rozložení výrobních faktorů v plánovaném hospodářství, podstatné. Na první místo se přirozeně dostává terciální sféra před průmysl a zemědělství. Dále se také věnujeme restriktivní měnové politice, která měla za cíl udržet nízkou inflaci. Centrální banka za tímto účelem změnila svoji politiku, určila stabilní směnný kurs koruny a začala využívat jak přímých, tak nepřímých měnových nástrojů. Následně se věnujeme bankovní krizi, která byla zaviněna jednak nedostatečným bankovním dohledem a také neuváženou úvěrovou politikou jednotlivých bank. V poslední podkapitole je zmíněna rozpočtová politika státu. Zpočátku se dařilo držet

relativně vyrovnané rozpočty, ale v souvislosti s ekonomickou stagnací v roce 1997 se rozpočty staly schodkovými a tato tendence přetrvává dodnes.

Třetí kapitola je věnovaná jednomu z nejdůležitějších kroků přechodu k tržnímu hospodářství, a to privatizaci státního majetku. V jednotlivých podkapitolách se zabýváme různými metodami převodu státního majetku na soukromý a jejich dílčími výsledky. Restituce, malá a velká privatizace i specifická kuponová privatizace jsou postupně analyzovány a vyhodnoceny. Nakonec zmiňuje práce i problémy spojené s kuponovou privatizací, investičními fondy a některými bankami jako například Investiční poštovní bankou.

Bibliographie:

Livres:

Český statistický úřad, *Statistická ročenka České republiky. Ročník 1993, 1997, 1998, 2001*, Praha, Scientia

Fond národního majetku České republiky, Výroční zpráva 2005

Fuchs, K (2002) *Místo privatizace v procesu transformace*, Praha

Holman, R., (2000) *Transformace české ekonomiky*, Praha, Centrum pro ekonomiku a politiku

Ježek, T. (2006) *Privatizace české ekonomiky : její kořeny, metody a výsledky*, Praha, Nakladatelství Oeconomica

Jonáš, J.,(1998)*Bankovní krize a ekonomická transformace. Souvislosti mezi ekonomickou transformací, finanční liberalizací a bankovními krizemi*, Praha, Management Press

Klaus, V.,(2006) *Ekonomie a ekonomika*, Praha, Knižní klub

Kolektiv autorů (2004) *Co se stane, když se zhasne? Dvě podoby české privatizace*, Praha, Prostor

Kouba, K., Vychodil, O., Roberts J., (2004) *Privatizace bze kapitálu. Zvýšené transakční náklady české transformace*, Praha, Národohospodářský ústav Josefa Hlávky

M. Matějka, *Spor o reformu*, Nakladatelství Alternativy, Praha, 1992

Petříček, V.,(2003) *Vývoj investičního prostředí v České republice*, Corona, Praha

Pithart, P.,(2007) *Co kdyby to dopadlo jinak? Křížovatky českých dějin*. Nakladatelství Dokořán, Praha

Revenda, Z., (2001) *Centrální bankovnictví*, Praha, Management Press

Slaný, A., Žák, M., (1999) *Hospodářská politika*, Praha, C.H.Beck

Spěváček, V. a kol., (2002) *Transformace české ekonomiky: politické, ekonomické a sociální aspekty*, Praha, Linde nakladatelství

Špalda, M. *Formy a průběh procesu privatizace ekonomiky ČR*, 2003, Univerzita Pardubice

Šulc, Z., (1996) *Stručné dějiny ekonomických reforem v Československu (České republice) 1945-1995*, Praha, Národohospodářský ústav Josefa Hlávky

Šulc, Z.,(2002) *Vize a skutečnost české transformace. K historii sporů o strategii přechodu k tržní ekonomice 1989-1999*, Praha, Národohospodářský ústav Josefa Hlávky

Švejnar, J., (1997) *Česká republika a ekonomická transformace ve střední a východní Evropě*, Akademia, Praha

- Tomšík, V., (1998) *Transformace ekonomik zemí střední a východní Evropy*, Praha, Národohospodářský ústav Josefa Hlávky
- Turek, O., (1991) *Úvěr jako privatizační alternativa*, Politická ekonomie 7-8, Praha
- Turek, O.(1995) *Podíl ekonomiky na pádu komunismu v Československu*. Sešity ÚSD, sv. 23, Praha
- Žák, M.,(2001) *Vnitřní a vnější podmínky restrukturalizace a hospodářská politika v ČR*, OECONOMIKA, Praha
- Žídek, L.,(2006) *Transformace české ekonomiky. 1989-2004*, Praha, C.H. Beck

Périodiques:

- Blaha, J.,(2006) „ République tchèque 2005-2006. L'économie au zénith, match nul en politique“, Le courrier des pays de l'Est. Europe centrale et orientale 2005-2006, juillet-août 2006, n° 1056, page 103-126
- Magnin, E. (1999) „Propriété et crédit en Europe post-socialiste: les expériences hongroise et tchèque (1989-1998)“, Revue d'études comparatives Est-Ouest, vol.30, n° 2-3, page 259-281

Sources d'Internet:

- www.klaus.cz
- <http://hdrstats.undp.org/en/indicators/74.html>
- www.answers.com/topic/comecon
- www.cszo.cz/csu
- www.oecd.fr
- www.asmp.fr/travaux/colloques/entreprisespubl/albert.pdf
- www.cairn.info/redirect.php?SCRIPT=/load_pdf.php&ID_REVUE=RPVE&ID_NUMPUBLIE=RPVE_423&ID_ARTICLE=RPVE_423_0061 (Milan SOJKA :*Processus de modernisation et de mise à niveau dans l'intégration : le cas de la République tchèque*)
- www.persee.fr
- www.profit.cz/archiv.php?iEd=200703&iArt=21361&iSearch=
- www.fr.wikipedia.org
- http://asso.franco.slovaque.free.fr/web_acappella/le_printemps-pg.html
- www.ilo.org/public/french/bureau/inf/pkits/wer6.htm
- journal.fsv.cuni.cz/storage/2569_199307tj.pdf

www.aunege.org/demos/MSG_EcoMan/Lecon2/polycopies2/L2.pdf
www.juno.fek.zcu.cz/plek/pleskac/fraitprednaskykap1.doc
www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RPVE&ID_NUMPUBLIE=RPVE_423&ID_ARTICLE=RPVE_423_0061
www.ac-versailles.fr/CERPEG/ressdiscipl/economie/ecogene/croissance1.htm
www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges.fr
senat.fr/international/collotcheque/collotcheque.html
www3.europole.u-nancy.fr/francais/RT/czech/3_02_2.htm
www.radio.cz/fr/article/43499
<http://eh.net/XIIICongress/cd/papers/63Prucha448.pdf>
www.pithart.cz/archiv_textu_detail.pp?id=331
http://region-developpement.univ-tln.fr/en/pdf/R18/R18_Mollet_Richet.pdf

Liste des tableaux

Tableau 1.1. **Comparaison des PIB des pays en voie de transformation avec certains pays développés**
Tableau 1.2. **L'indice du développement humain**
Tableau 1.3.: **Flux nets d'IDE entrant dans les Pays de l'Europe centrale et orientale (en millions de dollars)**
Tableau 2.1. **Classification des PIB par les secteurs entre 1990 et 1998**
Tableau 2.2. **Déroulement de la petite privatisation en République tchèque**
Tableau 2.3. **Recettes de la petite privatisation**
Tableau 2.4. **Restitutions des terres agricoles**
Tableau 2.5. **Approbation des projets de privatisation**
Tableau 2.6. **Harmonogramme de la grande privatisation**
Tableau 2.7. **Réalisation des projets approuvés**
Tableau 2.8. **Données principales de la privatisation par coupons d'investissement**
Tableau 3.1. **La propriété des FIP détenue par les 5 plus grandes institutions financières en juin 1995**

Liste des figures

Figure 1.1. **Zones commerciales en Europe en 1980**
Figure 1.2. **Les recommandations de politique économique au début des années 1990**

Liste des cadres

Cadre 1.1. **Brève définition de l'économie planifiée**
Cadre 1.2. **Le printemps de Prague : un printemps de quarante années**
Cadre 1.3. **Privatisations en France**
Cadre 2.1. **Théorie des droits de propriété**
Cadre 2.2. **L'Expulsion des Allemands des Sudètes en 1945**
Cadre 2.3. **Les conditions de droit à la restitution**

Liste des graphiques

Graphique 2.1. **Recettes du Fonds du patrimoine national selon les formes de la privatisation**

Graphique 2.2. **Unités proposées à la privatisation, classées selon la forme de privatisation depuis le début de la privatisation jusqu'en 2005**

Graphique 2.1. **Formes de la vente des actions**

Annexe 1.

Source: <http://www.radio.cz/fr/article/73456>

LE « PIRATE DE PRAGUE » POURRAIT ÊTRE EXTRADÉ DES BAHAMAS

06-12-2005 15:15 | Alain Slivinský

Le « Pirate de Prague », c'est ainsi que Viktor Kozeny, un homme d'affaires tchèque établi aux Bahamas pour échapper aux polices tchèque et américaine, est surnommé aux Etats-Unis. Alors que les autorités tchèques n'ont pas eu de succès, jusqu'à présent, dans leur demande d'extradition auprès de leurs collègues des Bahamas, il semble bien que le FBI américain pourrait obtenir gain de cause.



En Tchéquie, Viktor Kozeny est poursuivi pour fraude et abus de confiance. Il a profité des débuts de la privatisation, dans les années quatre-vingt-dix, pour tromper des dizaines de milliers de Tchèques attirés par ses fonds Haward. Ces fonds d'investissements promettaient de solides bénéfices sur les titres que leur avaient confiés les citoyens. Il n'en fut rien, les fonds furent liquidés et les citoyens crédules ne devinrent que les pauvres victimes d'une énorme supercherie. Viktor Kozeny a récidivé dans la privatisation des champs de pétrole en Azerbaïdjan. Affaire de fraude, de corruption, de blanchiment d'argent mais, cette-fois ci, en trompant des citoyens américains. Pour tous ces crimes et délits commis aux Etats-Unis, Kozeny risque la prison à vie. Naturellement, s'il est extradé des Bahamas vers ce pays. Le « Pirate de Prague » se croyait tranquille aux Bahamas qui n'extradient pas souvent leurs citoyens. Kozeny est un citoyen de ces îles, mais en plus de cela il possède encore huit passeports valables. Arrêté par la police des Bahamas, il croupit en prison dans de dures conditions. La justice devrait décider de sa mise en liberté sous caution, lors d'un procès qui commencera le 12 décembre. Elle peut aussi décider de l'extrader vers les Etats-Unis, car le ministre des Affaires étrangères des Bahamas, Fred Mitchell a donné son accord pour que le procès contre Kozeny traite aussi de cette éventualité. L'argument de Kozeny selon lequel il ne peut être poursuivi pour ces actes aux Etats-Unis, car il y résidait avec un passeport irlandais a été rejeté par le procureur de New-York qui affirme : les personnes installées pour affaires aux Etats-Unis devront répondre d'éventuels actes de corruption, même dans le cas où il s'agirait de ressortissants étrangers. Extradition vers la Tchéquie ? Peu probable selon le ministère des Affaires étrangères tchèque.